



Bulletin municipal *2025*

Saint-Paul - Pays de Bray

Photographie : Paul Varin - CE1
Coup de cœur du Maire au concours photo de l'école



*Le Maire de Saint-Paul
et son conseil municipal
vous présentent leurs
meilleurs vœux
2026*

SOMMAIRE

Editorial p 5

La Mairie p 6

Le conseil municipal, les commissions communales
et les permanences des élus

La Mairie vous informe p 8

État civil (naissances, mariages, décès) p 8

Numéros utiles p 9

Assistante maternelle p 9

Informations importantes p 9

Installation dans la commune, changement de domicile, locations de salle

Le Pôle santé p 10

Autres informations p 11

*La demande de carte d'identité ou de passeport, le permis de conduire et
certificat d'immatriculation, le guide du bon voisinage et rappel citoyen,
le bruit, les feux, les animaux, la circulation et le stationnement, la propreté,
l'arrêté de déneigement, les plantations et taille des arbres et haies*

L'Agglomération du Beauvaisis p 13

*Prêt de matériels, ramassage des ordures ménagères et déchets végétaux,
horaires pour les déchetteries, assainissement*

Démarchages non officiels p 14

Information ADIL de l'Oise p 15

Les employés municipaux et leurs activités p 16

Rappel des réunions du Conseil Municipal 2025 p 17

Entretiens et installations p 18

Les Commissions p 20

Commission Animation - sports, gestion du complexe et
relations avec les associations locales

Commission Environnement

Les Bois communaux de Saint-Paul : un patrimoine naturel à préserver

Commission Urbanisme

Commission Travaux neufs et restauration

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Commission Sécurité

Commission Fleurissement

Commission cantine

Commission Noël

La Bibliothèque municipale

Plan de Saint-Paul p 30

La Vie Communale et associative p 33

La fête de Pâques

Inauguration

Le marché dominical

L'école du Ruisseau

La fête communale

La commémoration du 11 Novembre

Le centre Michel Compagnon

Salon-Exposition «Prix de peinture 2025»

Le concert église

La journée européenne du patrimoine à Saint-Paul

La journée «Saint-Paul Motos Anciennes»

L'Amicale des pêcheurs de Saint-Paul

Association des Parents d'Elèves (APE)

Association pour la sauvegarde de l'église (ASESP)

Club de l'Âge d'or Émile Bourguignon

Le football club de Saint-Paul

Tennis club de Saint-Paul

Comité des fêtes

Saint-Paul badminton

Atelier Aimé Hédin

Basket 3x3

Les jardins familiaux

Voix-si voix-la

La boule Saint-Pauloise

Saint-Paul Position (SPP)

Les anciens combattants

Le Judo club

La venue du Père Noël p 62





Contactez nous!
Agence de Beauvais :
03 44 11 12 13
tv-beauvais@abeille-
assurances.com

3 Mois Offerts⁽¹⁾

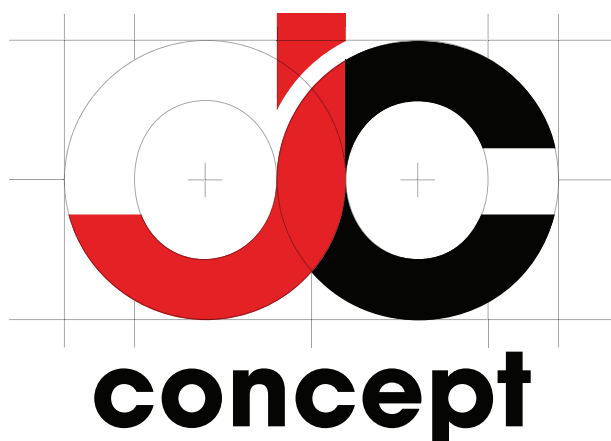
Abelle Assurances Santé



(1) 3 mois gratuits, soit 1 mois gratuit par an pendant 3 ans

M. VIAL Pascal n°Orias 10058266 M. TULIER Brice n°Orias 15005562 M. DEMAZURE Antoine n°Orias 200002476

Beauvais - Trie-Château - Clermont



SOLUTIONS INDUSTRIELLES

Machines spéciales
Modification de machines
Gestion de projets

NOUS RECRUTONS :

- 1 DESSINATEUR - PROJETEUR
- 1 TECHNICIEN MONTEUR - AJUSTEUR

06 47 82 71 08
johan.carbonnier@gmail.com
7 RUE DES AUGES, 60650 SAINT-PAUL



Bien Chers Concitoyens et Amis

Le législateur a voulu encadrer les communications locales à l'approche des prochaines élections municipales afin d'assurer l'égalité des candidats, en interdisant les actions favorisant les élus sortants.

Aussi pendant les six mois précédents le scrutin, selon l'article L52-1 du code électoral, la jurisprudence applique les critères de l'antériorité, de la régularité et de la neutralité et objectivité.

Ce bulletin de ce fait, est différent des précédents et se limite cette année aux activités de la vie associative, aux manifestations sportives, culturelles et animations diverses.

Néanmoins, je tiens à remercier bien sincèrement, l'ensemble du personnel communal et leur suis reconnaissant de leur dévouement et de leur disponibilité au service de tous.

J'ai aussi une pensée particulière pour l'équipe municipale qui m'a accompagné et aidé pendant ces six dernières années d'une mandature compliquée du fait des contraintes des nouvelles lois, de leurs décrets d'application et des réductions budgétaires.

Grand merci, aux associations locales qui animent notre village, et à leurs adhérents bénévoles, aux annonceurs généreux qui par leur contribution financière nous permettent d'éditer ce beau bulletin.

Par ailleurs, je souhaite une bonne et heureuse année 2026 pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Que ce petit coin de Picardie représenté par notre beau village de Saint-Paul, soit l'endroit où il fait bon vivre, où règne l'amitié et la convivialité qui doivent être notre priorité.

ma devise : courage, tolérance et bienveillance.

Très fidèlement


Vôtre Maire, Gérard HÉDIN

LA MAIRIE

Le Conseil Municipal

Le maire : HÉDIN Gérard

Les adjoints :

1^{er} adjoint : LECAS Jean-Claude

2^{ème} adjoint : BRAECKEVELT Francine

3^{ème} adjoint : BEAUDOU Gérard

4^{ème} adjoint : ALLART Nathalie

5^{ème} adjoint : LEMOINE Michael

Les conseillers délégués :

DAVESNE Françoise, ROGER Pascal, BOUSSAID Hassina, PERRIN Arnaud

Les conseillers :

LAUTHIER Monique, REMIA Alexandre, LEFEUVRE Françoise, ALLART Olivier, GALLI Aurore, LELEU Sami, MALLARD Laurence, LE GALLEU Julia, Edwige GAQUER.

Les commissions communales

Commission Animation – Sports :

Responsable : LECAS Jean-Claude

PERRIN Arnaud, ROGER Pascal, GALLI Aurore, LE GALLEU Julia, REMIA Alexandre, ALLART Nathalie, LELEU Sami,
Membres cooptés : les Présidents d'associations.

Sous-Commission Comité des fêtes - Marché :

Responsable : PERRIN Arnaud

LECAS Jean-Claude, ROGER Pascal, GALLI Aurore, LE GALLEU Julia, REMIA Alexandre, ALLART Nathalie, LELEU Sami,
Membres cooptés : les Présidents d'associations.

Sous-Commission : Culture :

Responsable : BEAUDOU Gérard

BOUSSAID Hassina, ROGER Pascal, HÉDIN Gérard
Membres cooptés : BEAUDOU Thérèse, PERRIN Magalie

Sous-Commission : Gestion informatique :

Responsable : LECAS Jean-Claude

Membre coopté : GALLI Jimmy

Commission Urbanisme :

Responsable : LEMOINE Michaël

BEAUDOU Gérard, DAVESNE Françoise, LELEU Sami, ROGER Pascal, LEFEUVRE Françoise, PERRIN Arnaud

Commission Cadre de Vie et Environnement :

Responsable : DAVESNE Françoise

LEFEUVRE Françoise, BOUSSAID Hassina, LAUTHIER Monique, LEMOINE Michaël, PERRIN Arnaud, ALLART Nathalie.

Membres cooptés : LAMBREY Marie-Léa, ROQUETTE Pierre, LÉCHAPPÉ Danielle, AMBROISE Daniel, MIGNOT Marie-Céline, QUESADA Romain.

Sous-Commission Petit Patrimoine :

Responsable : LEFEUVRE Françoise

BOUSSAID Hassina, DAVESNE Françoise, LAUTHIER Monique, LEMOINE Michaël, PERRIN Arnaud, ALLART Nathalie.

Commission des Finances (contrôle financier R2222-3 du CGCT) :

Responsable : HÉDIN Gérard

Les 5 Adjoints

Les 4 Conseillers Délégués

Et les membres du conseil : LAUTHIER Monique, LE GALLEU Julia

Sous-Commission : Attribution Logement

Présidente : Francine BRAECKEVELT

LE GALLEU Julia

Commission Appel d'Offre et ouverture des plis :

Président : HÉDIN Gérard

Membres titulaires : Jean-Claude LECAS, Gérard BEAUDOU, Nathalie ALLART

Membres suppléants : Francine BRAECKEVELT, Michaël LEMOINE, LE GALLEU Julia

Commission Voirie :

Responsable : BEAUDOU Gérard

ROGER Pascal, DAVESNE Françoise, LE GALLEU Julia, PERRIN Arnaud, REMIA Alexandre

Membre coopté : FRANÇOIS Jean-Marie et Georges BLONDIN

Sous-Commission : Bois Communaux, chemins, foncier non bâti :

Responsable : ALLART Olivier

REMA Alexandre

Membre coopté : FRANÇOIS Jean-Marie

Sous-Commission : Fleurissement, Noël des enfants et décorations de Noël :

Responsable : ALLART Nathalie

BEAUDOU Gérard, GALLI Aurore, MALLARD Laurence, GAQUER Edwige

Commission Sécurité :

Responsable : ROGER Pascal

PERRIN Arnaud

Membre coopté : FRANÇOIS Jean-Marie

Sous-Commission : Service funéraire

Responsable : LEMOINE Michaël

Commission Travaux neuf :

Responsable : BEAUDOU Gérard

DAVESNE Françoise, PERRIN Arnaud, LE GALLEU Julia

Commission Travaux d'entretien : gestion du cimetière :

Responsable : LEMOINE Michaël

REMA Alexandre, PERRIN Arnaud

Membre coopté : DUPONT Laetitia, BLONDIN Georges

LA MAIRIE

Commission Scolaire, Conseil d'école, et en relation étroite avec la Directrice d'Ecole et l'APE :

Responsable : BOUSSAID Hassina

Suppléante : LAUTHIER Monique

Sous-Commission Périscolaire (garderie):

Responsable : BOUSSAID Hassina

LAUTHIER Monique.

Sous-Commission Cantine municipale :

Responsable : ALLART Nathalie

LAUTHIER Monique.

Sous-Commission bibliothèque municipale :

Responsable : LAUTHIER Monique

Centre d'Action Social (C.C.A.S.)

Président : HEDIN Gérard

Vice-Présidente : BRAECKEVELT Francine

Membres du Conseil : ALLART Nathalie, PERRIN Arnaud, ROGER Pascal, LAUTHIER Monique, MALLARD Laurence, GAQUER Edwige.

Les membres nommés par le maire :

CUNHA Marie-Claire, HEDIN Marjorie, DUPONT Laetitia et LE-MAIRE Nadine.

BRAECKEVELT Francine pour l'association familiale,
ALLART Nathalie pour le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion,
BRAECKEVELT Francine pour les associations de retraités et personnes âgées,
LEMOINE Michaël pour les associations des personnes handicapées.

Nomination du délégué auprès du Syndicat départemental d'électricité (SE60)

Titulaire : LECAS Jean-Claude

Nomination des délégués auprès du Syndicat Bassin de Natation de Savignies

Titulaires : ALLART Nathalie, BOUSSAID Hassina

Nomination auprès du Syndicat d'adduction d'eau de l'Agglomération de Beauvais, relations avec le SDIS et Véolia

Titulaires : LEMOINE Michaël et BRAECKEVELT Francine

Suppléants : ROGER Pascal et BEAUDOU Gérard.

Nomination du délégué auprès du CNAS

LEMOINE Michaël

Nominations des délégués auprès de l'Agglomération du Beauvaisis

Titulaire : HÉDIN Gérard

Suppléante : DAVESNE Françoise

Conseil de l'Avenir

REMIA Alexandre, GALLI Aurore, LE GALLEU Julia

GEMAPI

Titulaires : LEMOINE Michaël et DAVESNE Françoise

Suppléants : LECAS Jean-Claude et BEAUDOU Gérard

Permanences des élus :

Le maire HÉDIN Gérard :

permanence tous les matins uniquement sur rendez-vous.

Les Adjoints et les Conseillers Délégués :

uniquement sur rendez-vous.



Théâtre du Beauvaisis - Beauvais (60)



Credit photo : Yves Chanoit

L'art de rapprocher les Hommes et d'aménager les territoires

Groupe indépendant depuis 160 ans, DEMATHIEU BARD est un acteur majeur de la Construction et de l'Immobilier, pleinement engagé en France et à l'international dans la transformation durable des territoires.

DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION
Agence de Beauvais
17 avenue du Beauvaisis
60000 Beauvais
Tél : 03 44 07 33 23

www.demathieu-bard.fr



LA MAIRIE VOUS INFORME

Site de Saint-Paul : www.stpaul60.fr

État-civil



Naissances

DELAHOCHÉ Iris	27 décembre
MESSIASSE Lyana	21 novembre
FELIHO Lina	10 novembre
JONNEAUX Amandine	08 janvier
LAMPAERT Clémentine	16 juin
LEVISSE CORDEL Spencer	28 juin
GONS Eliott	12 août



Cela faisait 33 ans qu'une naissance avait eu lieu dans notre village, le 12 août, le petit Eliott était pressé de rencontrer ses parents et sa famille. Nous avons eu l'honneur avec Francine Braeckvelt d'aller rendre une petite visite afin de remettre une fleur à la maman et féliciter les parents.



Décès

BERNARD Alain « Mitou »	28 décembre
CUBAYNES née BESNARD Geneviève	1 ^{er} janvier
CHARBEL Fares	26 mars
LÉCHAPPÉ Alain	04 avril
FEYMENDY née CAVORY Francine	16 avril
TOUZARD Jean	22 mai
CARBONNIER Frédéric	22 mai
GIRARD José	27 mai
LECOUTRE née VIART Jeannette	21 août
MONDON Joël	02 septembre
FEIGUEUX née LESUEUR Raymonde	15 novembre



Mariages

DURANT Franck et DE KONINCK Laëticia	12 avril
JONNEAUX Wilfried et BRUCHIER Doriane	12 avril
DEVINGT Maxime et NAJDA Anne-Camille	12 juillet
MARTIN Raynald et BERTAUX Murielle	26 juillet
DUSSOLLIER Ugo et LEBRUN Enola	9 octobre

Laëticia DE KONINCK-DURANT
Assistante administrative indépendante
à Saint-Paul (60)
Tél 07 80 27 70 57
contact@aidadmin60.fr

Pour qui ?
Particuliers, artisans, TPE, associations, professions libérales, commerçants



**Entreprise
DUMONT Peinture**
de Père en Fille

60650 ST GERMAIN LA POTERIE

06.09.10.35.52

Travaux de peinture intérieure
Revêtements de murs et sols
Nettoyage haute pression - Ravalement de façade

LA MAIRIE VOUS INFORME



Numéros utiles

Mairie : 2, rue du Feu Saint-Jean

Standard : 03.44.82.20.23

Courriel : mairie@stpaul60.fr

Site : www.stpaul60.fr

Facebook : Commune de Saint-Paul-Oise

Secrétariat de mairie : Accueil du public :

Les lundi, mardi et jeudi : de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h00

Les mercredi, vendredi et samedi : de 9h00 à 11h45

Agence Postale Communale (APC)

(dans la cour de la mairie)

Horaires d'ouverture : Lundi 13h à 16h45 • Mercredi 8h à 12h

Vendredi 8h à 12h • Samedi 9h à 12h

Tél. : 03 44 82 24 50

Bibliothèque municipale :

Rue des Courtillets 03 44 46 92 67

Courriel : bibliotheque-st-paul@orange.fr

École du Ruisseau : directrice M^{me} MAUDUIT Laurence

16, rue de l'Avelon 03 44 82 16 96

Agglomération du Beauvaisis : 03 44 15 68 00

48, rue Desgroux 60 000 BEAUVAIS

Gendarmerie nationale :

Brigade d'Auneuil Tél. : 03 44 47 59 17

En cas de besoin composez-le : 17

SAMU :

15 ou 112 depuis un téléphone portable

POMPIERS :

18 ou 112 depuis un téléphone portable

Hôpital de Beauvais : 03 44 11 21 21

Pôle médical, rue de l'Abbaye

Infirmière : M^{me} JALLET, 44, rue de l'Abbaye, 03 44 04 17 03

Médecin : D^r DULUC, 46, rue de l'Abbaye, 03 44 03 50 69

Kinésithérapeute : M. DAMATAR, 40, rue de l'Abbaye

09 81 01 75 98 ou 06 95 31 23 88

Psychologue : M^{me} CROIZE, 3 rue du Champ des taillis

06 74 96 32 92

Dépannage EDF : 0 810 33 080

Téléphone Orange : le service clients par téléphone :

10 13 assistance technique ligne fixe 24h/7j

10 14 service commercial ligne fixe

39 00 assistance internet/TV/téléphone/ la Fibre

Internet haut débit par satellite : 0 800 665 550

Pour connaître **la pharmacie de garde** la plus proche composez le 3237

Allo enfance maltraitée et adultes en difficulté : 119

Accueil sans domicile fixe : 115

Drogues, alcool, tabac info service : 113

Sida info service : 0 800 840 800

Ecoute cancer : 0 810 810 821

Ecoute alcool : 0 811 91 30 30

Alcooliques anonymes : 03 44 53 68 68

Ecoute cannabis : 0 811 91 20 20

Ecoute suicide : 01 45 39 40 00

Planning familial : 03 44 20 34 65

Centre anti-poison :

Lille 08 25 81 28 22- Paris : 01 40 05 48 48 - Reims : 03 26 86 26 86

Perte ou vol de carte bancaire et chéquier :

Pour faire opposition sur votre carte bancaire : 0 892 705 705 - chéquier : 0 892 68 32 08

Gare routière : 03 44 45 23 09

Paroisse Notre-Dame de l'Avelon (prêtre) :

8, rue Philippe de Beaumanoir - 60000 BEAUVAIS 03 44 45 38 52



Assistante maternelle :

ALLART Nathalie

1 Clos du Becquet - 06 24 61 21 23

Informations importantes :

Si vous vous installez dans la commune : merci de vous présenter en mairie afin de vous faire connaître, pour que l'on puisse vous inscrire dans notre fichier population et si vous le souhaitez, vous inscrire sur les listes électorales.

Si vous changez de domicile : signalez votre départ à tous les organismes dont vous dépendez et faites faire les changements d'adresse sur votre carte grise et vos papiers d'identité.

La SA HLM vous informe de la mise en place d'un numéro de téléphone unique pour nos habitants, le 03.60.05.20.20 non surtaxé. Pour un service de conciergerie équipé de téléopérateurs en charge de répondre aux sollicitations des locataires et d'assurer un service de qualité individualisé (envoi de SMS à chaque étape du traitement de la sollicitation et rappel pour s'assurer de leur satisfaction).

LA MAIRIE VOUS INFORME

Salle Dany Boquelet et festive

Tarif location et chauffage Salle Dany Boquelet

La Salle Dany Boquelet ayant une capacité de 80 personnes est mise à disposition uniquement pour les administrés de Saint-Paul, du vendredi avec remise de clefs et état des lieux pour une cérémonie du samedi ou dimanche, l'horaire limite d'occupation est fixé à 22h (éventuellement une dérogation pourra être accordée par Monsieur le Maire, si le prolongement de cet horaire est nécessaire et utile).

Le Chauffage est facturé à partir du 15 octobre au 31 mars (si besoin)

Tarif : 100.00€ la journée

Chèque de caution : montant total de la location

Location de vaisselles : voir club de l'Age d'Or

Documents à fournir pour la réservation :

- Un chèque du montant de la location à l'ordre du Trésor Public.
- Un chèque de caution à l'ordre du Trésor Public.
- Une attestation d'assurance couvrant les risques inhérents à la location.
- Les documents permettant de justifier la réalité de l'événement familial.

Il est strictement interdit de faire une sous location, le titre de location est nominatif et ne peut être cédé à une autre personne

Tarif location salle festive du Complexe

La salle festive et la halle sont mises à disposition à d'éventuels locataires aux horaires suivants :

Salle Festive :

Capacité : 250 personnes

Location du vendredi au dimanche

Etat des lieux d'entrée : vendredi 18h

Etat des lieux de sortie : dimanche 20h

Habitants de Saint-Paul :

Tarif : 800.00 € + 100.00 € de désinfection soit 900.00 €

Chèque de caution : 1 000.00 €

Arrhes 20 % : 180.00€

Hors habitants :

Tarif : 2 000.00€ + 100.00 € de désinfection soit 2 100.00 €

Chèque de caution 2 000.00 €

Arrhes 20 % : 400.00 €

Location de vaisselles : 150 € les 120 couverts
au-delà de 120 couverts 1.25€/ couverts

Location de l'auto-laveuse : 100.00 €

Halle

Location le samedi de 9h30 à 20h00

Habitants Saint-Paul : 100 €

Hors habitants : 150

Options : Tables + bancs : 50 €

Rideaux de protection 50 €

Chèque de caution : 500 €

Arrhes 50 % du montant total

Documents à fournir pour la réservation :

- Un chèque du montant de la location à l'ordre du Trésor Public.
- Un chèque de caution à l'ordre du Trésor Public.
- Une attestation d'assurance couvrant les risques inhérents à la location.
- Les documents permettant de justifier la réalité de l'événement familial.

Il est strictement interdit de faire une sous location, le titre de location est nominatif et ne peut être cédé à une autre personne.

Le pôle santé



- UNE INFIRMIÈRE - M^{me} JALLET

Une infirmière diplômée d'Etat installée dans son cabinet au 44 rue de l'Abbaye depuis le 1^{er} juillet 2009, vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 9h30 pour des prises de sang, des pansements ou également pour des soins à domicile au 03 44 04 17 03 pour prise de sang, pansements, soins palliatifs.

- UN MÉDECIN - D^r DULUC

Un médecin traitant a également son cabinet au 46, rue de l'Abbaye. Pour les RDV contacter le secrétariat au 03 44 03 50 69.

- UN KINÉSITHÉRAPEUTE - M. DAMATAR Ciprian

Téléphone : 09 81 01 75 98

- UNE PSYCHOLOGUE - M^{me} CROIZE MÉLANIE

3, rue du Champ des Taillis - Port. : 06 74 96 32 92
croize.melanie@orange.fr

- UNE DIÉTÉTICIENNE - M^{me} VIRGINIE MASDOUA

PhD en Anthropologie de l'alimentation

15 rue de l'Argillère - Port. : 06 09 25 13 62
virginie.masdoua@wanadoo.fr

LA MAIRIE VOUS INFORME

SOS Médecins

36-38 Av. Salvador Allende - Bâtiment F - 60000 Beauvais

- Ouvert 24h/24 7j/7 toute l'année (y compris la nuit, jours fériés, week-ends)
- Consultations à la structure et visites dans un rayon de 7 km
- 15 médecins généralistes et urgentistes
- 6 salles de consultation dont une salle d'urgence
- Réalisation d'Electrocardiogrammes, sutures, oxygénothérapie.
- Tarif : 25€ le jour comme chez le médecin traitant (remboursé à 100%)
- Les consultations de nuit, week-ends et visites sont remboursées à 100%
- Toutes les informations sont disponibles sur notre page facebook à « Sos Médecins Beauvais ».



Les documents ne sont pas fabriqués sur place et ne peuvent donc pas être délivrés immédiatement. Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période de la demande. Par exemple, à l'approche des vacances d'été, les délais sont susceptibles d'augmenter de manière significative.

Si vous avez indiqué un numéro de téléphone portable sur le formulaire de demande, vous recevrez un SMS lorsque le passeport sera disponible.

Permis de conduire et certificats d'immatriculation

Dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) les procédures relatives aux permis de conduire et aux certificats d'immatriculation sont désormais accessibles en ligne sur le site officiel sécurisé :

<https://ants.gouv.fr>

La fabrication des permis et cartes grises a cessé définitivement en préfecture et sous-préfecture au profit de procédures dématérialisées.

Mise en service d'un serveur vocal interactif (SVI) national destiné à renseigner sur les différents titres (certificat d'immatriculation des véhicules, permis de conduire, carte nationale d'identité et passeport). Les usagers pourront y accéder via un n° national unique : 34 00.

Guide du bon voisinage et rappel citoyen

Soucieux du cadre de vie des Saint-Paulois, de leur tranquillité et de leur bien-être, nous avons le plaisir de vous adresser ce petit rappel du bon voisinage, destiné à vous sensibiliser sur les règles de la vie collective dans notre commune, et attirons votre attention sur certaines gênes que peuvent occasionner, par exemple, les nuisances sonores, les haies qui empiètent sur les espaces publics et privés et les vitesses excessives.

Le bruit

Le bruit est considéré comme excessif (et donc sanctionnable) dès lors qu'il porte « atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité ».

(Article 1336-7 du Code de la Santé Publique)

Et cela, de jour comme de nuit. Or, il est à la portée de tous d'adopter des gestes simples et de respecter quelques règles de savoir vivre. L'utilisation d'engins « bruyants » (tondeuses, tronçonneuses...) est autorisée **du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h (interdit de 12h à 14h) et autorisée les dimanches et jours fériés de 9h30 à 13h.**



Les Feux

RAPPEL : il est interdit de brûler à l'air libre des déchets.

Contrairement aux années précédentes, où le maire pouvait donner dérogation à ses administrés pour brûler au sein de leur propriété des déchets verts (herbes, arbustes, arbres...) dorénavant, seul le Préfet est compétent pour gérer les éventuelles dérogations à l'interdiction du brûlage à l'air libre.



Autres informations

Demande de carte d'identité ou de passeport

Les démarches sont à faire à la mairie de Beauvais ou dans les mairies d'Auneuil, de La Chapelle-aux-Pots ou du Coudray-Saint-Germer. Nous vous conseillons de prendre rendez-vous avant de vous déplacer.

Pour demander une carte d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport.

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans. Elle est gratuite.

Selon votre situation vous pouvez aller sur le site service-public.fr afin de connaître les pièces à fournir. Vous pourrez également faire une pré-inscription en ligne.

Pour obtenir un passeport biométrique, il faut vous rendre dans une mairie équipée avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée...

Le passeport d'une personne majeure est valable 10 ans.

Celui d'un enfant mineur est valable 5 ans.

Adultes : 86 €

Enfants de 0 à 14 ans : 17 €

de 15 à 17 ans : 42 €

LA MAIRIE VOUS INFORME



Les animaux

Des chiens errants, évidemment sans leur maître, se déplacent dans le village sur les routes et chemins, au risque de provoquer des accidents.

Des plaintes ont été déposées en mairie concernant les déjections canines. Merci de faire le nécessaire, ils ne savent pas les ramasser eux-mêmes.

Les chiens de toutes tailles, réputés mordeurs ou agressifs, doivent être muselés même lorsqu'ils sont tenus en laisse.

Les propriétaires de chiens potentiellement dangereux (chiens d'attaque et chiens de garde et de défense) sont tenus de déclarer leur chien à la mairie de résidence depuis le 1^{er} juillet 1999.

Les aboiements des chiens : les propriétaires et gardiens sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité du voisinage.

Avant d'appeler le maire ou la police, informez d'abord, de manière aimable et respectueuse, la personne responsable... qui ne sait peut-être pas que son chien aboie durant son absence.

La circulation et le stationnement



Les bruits des *engins motorisés (de loisirs) ou des manifestations festives* peuvent être évités en faisant tout simplement appel à la responsabilité et au bon sens de chacun.

Nous ne comptons plus les automobilistes ou les motards circulant dans le village à une vitesse excessive, ne respectant pas le code de la route et stationnant sur des lieux interdits. La gendarmerie, prévenue, dressera procès-verbal, en particulier : rue de la Pilonne, rue de la Prairie, rue de l'Abbaye, rue du Chauffour et rue des Tilleuls.

Tout automobiliste est tenu de se garer aux endroits non gênants et de respecter les zones de stationnement interdit. Tout est question de comportement citoyen !

Stationner sur un endroit gênant peut provoquer un accident... dont vous seriez responsable !

Rappel sur notre commune : la vitesse sur nos voies communales étroites et dangereuses est limitée à **50 km/h** route de la Pilonne, **45 km/h** sur l'ensemble du réseau routier et **30 km/h** sur le secteur environnant les écoles du Ruisseau, la Résidence l'Orée du Bois, les Clos du Becquet, de l'Avelon, la rue de l'Abbaye, la rue du Chauffour et la rue des Auges.

La propreté

Le plaisir de se promener dans les rues de la commune dépend pour beaucoup de la propreté de l'environnement et des espaces verts. Quoi de plus déplaisant pour un riverain de voir son quartier, sa rue, mal entretenus et salis, par des jets sur la voie publique de sacs « Macdo » par exemple !!!

Un peu de civisme peut remédier à ce genre de désagrément. Il en est de même pour les caniveaux et grilles d'évacuation des eaux de ruissellement, les mauvaises herbes en bordure de propriété, les endroits de passage en cas de neige ou de verglas : **leur nettoyage et déblayement incombent aux résidents immédiats.**

ARRÊTÉ PERMANENT DU MAIRE SÉCURITÉ PUBLIQUE

ARRÊTÉ PRESCRIVANT LE DÉNEIGEMENT ET L'ENLÈVEMENT DU VERGLAS

Le maire de la Commune de Saint-Paul,

Vu le code général des collectivités territoriales, l'article L 2212-1 alinéa 1, Vu le code de la route,

Vu le règlement sanitaire départemental précisant que les arrêtés municipaux fixent les obligations spéciales des riverains des voies publiques en temps de neige et de verglas,

Considérant que l'entretien des voies publiques et des trottoirs par temps de neige et de verglas est le moyen le plus efficace d'assurer la salubrité et de prémunir les habitants contre les risques d'accidents,

Considérant que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants participent, en ce qui les concerne, à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées par la loi dans l'intérêt de tous,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Dans les temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de racler puis balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et balayage doivent se faire sur un espace de 1 mètre de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture. En cas de verglas, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons.

Article 2 : En temps de gelée, il est interdit de sortir sur la rue les neiges ou les glaces provenant des cours, des jardins, de l'intérieur des propriétés. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voirie publique ou les trottoirs et autres lieux de passage des piétons.

Article 3 : En cas de difficultés ou d'impossibilité d'assurer le déneigement ou l'enlèvement du verglas, le propriétaire ou le locataire devra se rapprocher de la mairie.

LA MAIRIE VOUS INFORME

Article 4 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivis conformément aux textes en vigueur.

Article 5 : Conformément aux dispositions de l'article R421-1 du code de la justice administrative, le présent arrêté peut être contesté devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 6 : Les autorités municipales sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre municipal des arrêtés du maire et affiché dans les cadres administratifs de la commune.

Fait à SAINT-PAUL, le 28 novembre 2023

Pour extrait certifié conforme,


Le Maire
Gérard HÉDIN

Les plantations - Taille des arbres et haies

Les arbres et haies qui dépassent les limites de propriété, peuvent être sources de conflits et d'insécurité, il importe de se renseigner à la mairie sur les distances et les hauteurs qui s'appliquent dans la commune.

Les conflits potentiels

En l'absence de règles locales particulières, ce sont celles du Code Civil qui s'appliquent : « tout arbre ou arbuste de moins de 2 m doit être planté à au moins 50 cm de la propriété voisine. Pour une hauteur supérieure, il devra être planté, au minimum, à 2 m de cette limite ».

Si les branches d'un arbre empiètent sur la propriété voisine ou sur le domaine public, son propriétaire peut être contraint de les couper.

En cas de non-respect de ces règles, le voisin peut exiger que les plantations soient taillées, voire arrachées, aux frais du contrevenant (*éventuellement un constat d'huissier peut-être demandé*). Quant aux fruits qui poussent sur les branches surplombant le terrain du voisin, ils appartiennent au propriétaire de l'arbre. En revanche, s'ils tombent, ils peuvent être ramassés par ledit voisin.

Pour éviter tout désagrément, évaluer les distances avant de planter un arbre et prévoir sa croissance !

Il est du devoir de tout citoyen d'entretenir les plantations qui longent les voies publiques et peuvent gêner les piétons et les véhicules, sources parfois d'accident par obligation de marcher sur la chaussée ou manque de visibilité.



**L'Agglomération
du Beauvaisis :**

Information pour les associations :

Les demandes d'emprunt de matériel appartenant à l'Agglo

deviennent de plus en plus nombreuses. Afin de préparer au mieux vos futures manifestations, nous vous informons que les demandes doivent se faire en mairie avant le **31 janvier 2025**. Un bulletin de réservation de matériel sera à compléter.

Ramassage des collectes :

Finis les hésitations au moment de trier les déchets ! Vous pouvez mettre dorénavant tous vos emballages plastiques et métalliques et tous vos papiers et cartons ensemble dans le même bac jaune.

Désormais, c'est plus simple, tous les emballages et tous les papiers se trient, ce qui comprend EN PLUS tous les autres emballages : les pots de yaourt et de crème, les barquettes, les films, les éco-recharges, les capsules et couvercles métalliques...

Collecte des ordures ménagères (OM)	→ le jeudi
Collecte du tri sélectif (bois, bleu et jaune)	→ le jeudi des semaines impaires
Collecte des déchets végétaux (DV)	→ le lundi
Les bacs ou les sacs doivent être sortis la veille ou être prêts à 20h	



Attention : tout conteneur présent sur la voie publique en dehors des jours et heures de collecte est passible d'une contravention dressée par l'agent assermenté de l'Agglomération du Beauvaisis.

Des plaintes ont été transmises à cette collectivité par les usagers, des contrôles seront ainsi effectués.

Déchets végétaux : tontes de pelouse, branchages, feuilles,...

La collecte des déchets végétaux est effectuée tous les lundis, à compter du 1^{er} lundi du mois d'avril et ce jusqu'au dernier lundi du mois de novembre.

La collecte est limitée au bac réservé à cet effet et 4 fagots (diamètre des branches inférieur à 5 cm et longueur inférieure ou égale à 1 m).

Les déchets végétaux présentés dans des contenants autres (pour exemple : des sacs en plastique ou en vrac) ne seront pas collectés.

La collecte est effectuée à partir de 4h tous les lundis matin,

Accès point vert Goincourt 26, rue Jean Jaurès

du 1^{er} avril au 30 novembre :

lundi de 13h à 16h et samedi de 9h à 12h.

du 1^{er} décembre au 31 mars :

1^{er} lundi et 2^{ème} samedi du mois de 9h à 12h.

Accédez aux déchetteries avec **votre carte On Pass**

La présentation de votre carte On Pass (BOP, Illico) est obligatoire pour accéder aux déchetteries de l'Agglomération. Cette carte est gratuite et déclinée en différentes versions selon l'âge du titulaire.

Elle donne l'opportunité aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis d'accéder plus facilement aux médiathèques, aux piscines et aux déchetteries.

LA MAIRIE VOUS INFORME

Pour obtenir votre carte On Pass, les pièces nécessaires sont un justificatif de domicile, une pièce d'identité et une photo qui est prise sur place.

Vous pouvez la demander :

- en ligne sur le portail de téléservices citoyen.beauvaisis.fr
- au service Cadre de vie – Déchets
(78 rue de Tilloy à Beauvais)
- auprès de la mairie.

Horaires pour les déchetteries :



**Les dépôts pour les particuliers
sont limités à 3 m³ / jour.
Accès Professionnel sauf le week-end**

BEAUVAIS : 17, rue Joseph Cugnot

du 1^{er} avril au 31 octobre

du lundi au samedi 9h – 12h50 et 14h – 17h50

dimanche 9h - 12h50

du 1^{er} novembre au 31 mars

du lundi au samedi 9h – 12h50 et 14h – 16h50

dimanche 9h - 12h50

AUNEUIL : 21 rue de la Sablière

du 1^{er} avril au 31 octobre

du lundi au samedi 9h – 12h50 et 14h – 17h50

du 1^{er} novembre au 31 mars

du lundi au samedi 13h – 16h50

Collecte des encombrants

Est considéré comme encombrant, tout objet d'équipement ménager dont le volume ou le poids empêche sa collecte dans les mêmes conditions que les déchets classiques : (mobilier, moquette, électroménager, ferrailles, matériel électronique, etc...).

La collecte des encombrants en porte à porte s'effectue **uniquement sur prise de rendez-vous en appelant le 0 800 00 60 40**.

Un rendez-vous est fixé dans un délai maximal d'un mois.

Cette collecte est exclusivement réservée aux particuliers.

Elle s'effectue uniquement sur le domaine public, au jour et à l'heure définis lors de la prise de rendez-vous.

Le prestataire n'est pas autorisé à entrer sur le domaine privé.

Le volume d'enlèvement est limité à 3 m³ maximum par foyer et ce, une fois par mois.

Les déchets dangereux et toxiques ne sont pas acceptés (par exemple : peintures et solvants, pneus, cuves à fioul, bouteilles de gaz).

Collecte des sapins de Noël : le lundi 5 janvier 2026



Une collecte de sapins de Noël est programmée sur une partie du territoire. Pour que cette opération soit encore un succès, merci de respecter les consignes : **déposez uniquement les sapins naturels, sans décoration, sans neige artificielle, sans sac à sapin et pied divers, le dimanche 4 janvier au soir.**

**Pour toute question, vous pouvez contacter
le service Cadre de vie/Déchets au**

0 800 00 60 40
service et appel gratuits.

Assainissement :

STOP aux lingettes dans les toilettes

Même si l'emballage indique qu'elles sont biodégradables, les lingettes, démaquillantes, pour nettoyer les sanitaires, pour les bébés, ne se jettent pas dans les toilettes. Cela cause des dysfonctionnements sur les équipements d'assainissement. Elles bouchent les canalisations, gênent le fonctionnement des pompes de refoulement et s'accumulent dans les stations d'épuration. **Jetez-les à la poubelle !**

La Communauté d'Agglo a lancé sa démarche de plan Climat Air Énergie territorial. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) renforce le rôle des intercommunalités et les nomme coordinateurs de la transition énergétique.



Arrêté réglementant le
démarchage à domicile

Démarchages non officiels

Plusieurs démarchages non officiels, abusifs et frauduleux ont été signalés sur la commune.

Des entreprises se disant mandatées par la mairie ou l'État proposent des relevés d'isolation et autres propos sur des économies d'énergie. Monsieur le maire ne donne pas l'autorisation aux démarcheurs.

Par précaution, ne laissez pas entrer chez vous des personnes dont vous n'avez pas sollicité vous-mêmes les services.

Vous trouverez ci-après l'arrêté du maire n°10-22 du 24/02/2022.

LA MAIRIE VOUS INFORME

COMMUNE DE SAINT PAUL

ARRETE DU MAIRE N° 10-22 ARRETE MUNICIPAL REGLEMENTANT L'ACTIVITE DE DEMARCHE A DOMICILE

Monsieur le Maire de la Commune de Saint-Paul,

Vu le Code Général des collectivités Territoriales, notamment les articles L.221-1-1, L.2212-1, L.2212-2 et L. 2212-3,

Vu le Code de la Consommation et notamment les articles L. 121-1 à 7, L. 121-21 à 33, L.122-8 à 10 et L.122-11 à 15,

Vu le code Pénal et notamment son article R.610-5.

Considérant le nombre d'appels croissant reçus en Mairie concernant des faits de démarchage commercial, quasi à la nature des prestations proposées.

Considérant qu'il est nécessaire aux services chargés de la sécurité de voir publique de connaître les entités exerçant du démarchage commercial sur la commune.

Considérant qu'il appartient au Maire de réglementer l'activité de cette pratique sur le territoire de la commune de Saint-Paul au vu de précédents faits.

Considérant dès lors qu'il y a lieu de réglementer cette pratique dans l'intérêt général, afin de prévenir toute atteinte à la tranquillité et à l'ordre public.

ARRETE :

Article 1 : Toute société qui démarché à domicile sur le territoire de la commune de Saint-Paul doit s'identifier auprès de la Mairie, avant de commencer sa prospection.

Article 2 : La pratique du démarchage sur le territoire de la commune est autorisée sous réserve que les intervenants présentent en Mairie un extrait K-bis de moins de trois mois ainsi que par écrit :

- L'objet de leur démarchage,
- Les cartes professionnelles des agents exerçant
- Une pièce d'identité des agents exerçant
- Le numéro de téléphone des démarcheurs
- L'immatriculation des véhicules des agents prospectant
- Les secteurs de la commune visés
- La durée de leurs interventions.

Toute personne ne présentant pas les documents cités se verra interdit de toute prospection sur le territoire de la Commune.

Article 3 : Tout démarchage non déclaré fera l'objet d'une interruption d'activité sur la commune. Les prospecteurs s'exposent à une contravention.

Article 4 : Le fait d'avoir déclaré une prospection n'autorise en aucun cas le mandataire à se déclarer accrédité par la commune pour démarcher les particuliers.

Article 5 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois et règlements.

Article 6 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 7 : La Gendarmerie ou tout agent de la force publique dûment habilité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation sera adressée à : Monsieur le Commandant du groupement de Gendarmerie du COUDRAY-ST-GERMER et d'AUNEUIL, M. le Conseiller délégué en charge de la sécurité, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans la commune.

Fait à SAINT-PAUL, le 24 février 2022.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Gérard HEDIN



Bien informé = bien logé avec l'ADIL de l'Oise

Un conseil info logement

Un conseil info énergie

et

France Rénov'

Un conseil en visite

Un conseil téléphonique

03 44 48 61 30

Rapports locatifs

Accession à la propriété - Fiscalité du logement - Copropriété

Prévention des expulsions et des impayés - Règles d'urbanisme

Rénovation énergétique de l'habitat : travaux et aides

Lutte contre l'habitat indigne - travaux d'autonomie etc

Un conseil au siège social de l'ADIL

17 rue Jean Racine

60000 Beauvais

et

Un conseil de proximité

Plus de 20 permanences info logement

Plus de 20 permanences info énergie

Prise de rdv pour les permanences

en ligne sur notre site internetwww.adil60.org : flashez moi



Il n'y a pas de conseil anodin pour celui ou celle qui le reçoit
Mais seul celui ou celle qui le reçoit s'en aperçoit



Arnaud Bolle Couverture
(A.B.C.)

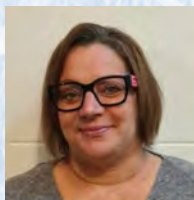
Couverture - zinguerie

DRM60 - Siren 809 943 541

1 bis route de Gournay - 60155 RAINVILLERS
Fixe : 03 44 48 32 95 - Portable : 06 22 80 00 08
Email : arnaud.bolle@outlook.fr

LA MAIRIE VOUS INFORME

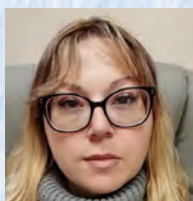
Les employés municipaux et leurs activités pour l'année 2025

**Aurélie**

Secrétaire de mairie, chargée de l'administration générale, du personnel et de la comptabilité.

Magalie

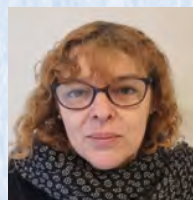
Chargée de l'état civil, de l'urbanisme, de l'agenda du maire et de la vie associative, bulletin.

**Laëtitia**

Chargée de l'accueil, de la gestion administrative : du cimetière, des locations de salles, du marché dominical. Commande des repas de cantine. Remplacement à l'Agence Postale Communale.

Christelle

Accueil et gestion de l'Agence Postale Communale.

**Georges**

Adjoint technique, chargé du matériel, du patrimoine, de l'électrification et de l'entretien général. Responsable du service technique.

**Jimmy**

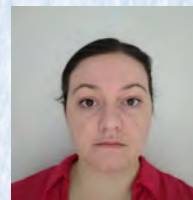
Agent technique

**Cristina**

Responsable de la gestion administrative du périscolaire. ATSEM de la classe de maternelle 2, chargée de l'accueil du soir en périscolaire, accompagnement des enfants et service cantine.

Gaëlle

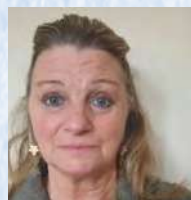
ATSEM de la classe de maternelle 1, chargée de l'accueil du soir en périscolaire, accompagnement des enfants et service cantine.

**Céline**

Chargée de l'accueil matin en périscolaire, responsable du centre Saint-Paul loisirs Michel Compagnon. Service en cantine.

Béatrice

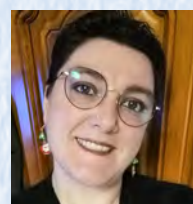
Gardiennage du complexe, surveillance de l'Espace Loisir, chargée de la sécurité en fin de journée à la sortie de l'école. Nettoyage de l'école.

**Corinne**

Entretien des locaux de la mairie et de ses annexes.

Aurore

Pointage des repas, vérification et préparation des repas, préparation des repas à emporter des enfants absents

**Céline**

Gardiennage du Complexe, surveillance de l'Espace Loisir, service en cantine et accueil des enfants au Centre Saint-Paul loisirs Michel Compagnon

Le rôle de chacun des employés est présenté succinctement.

LA MAIRIE VOUS INFORME

Rappel des réunions du Conseil Municipal 2025

Le Conseil municipal s'est réuni les :

20 février,
3 avril,
12 juin,
4 septembre,
4 décembre

Les comptes rendus des réunions sont consultables en mairie.

ELECTRICITE GENERALE



Particuliers
Professionnels
Collectivités

Toutes installations électriques

Dépannage
Chauffage électrique
Courants faibles
VMC
Alarme
Motorisation de portail
Interphone

24 Bis rue Jehan Legendre 60650 Hodenc en Bray
Tel: 06-16-19-06-20 / 09-82-53-33-14
Email: erickleclerc.electricite@gmail.com

LA CROIX
SAINT JACQUES
ESPACE COMMERCIAL DE TRIE-CHÂTEAU

ESPACE COMMERCIAL
DE TRIE-CHÂTEAU
SUD-OISE



Des magasins pour tous les besoins

Mode / Santé / Jouets / Automobile / Sport / Fleuriste
Bureautique / Décoration / Téléphonie / Assurance

ESPACES À LOUER

Contactez-nous pour réserver un espace
elisabethlegoux@btobimmo.fr

zonecommerciale-triechateau.com

Découvrez notre nouvelle marque conçue et développée chez SMG :

MEMORYA

Monuments funéraires et cinéraires dédiés aux animaux de compagnie

www.memorya-creation.com



CRÉEZ UN LIEU DE MÉMOIRE UNIQUE POUR VOTRE COMPAGNON

Fabrication 100% française
Aluminium léger, résistant et recyclable,
Pose simple (déjà monté ou en kit facile à assembler),
Options de personnalisation (plaques, jardinières, décors),
à retrouver sur www.memorya-creation.com

SMG
1947

RECRUTE

Plusieurs postes à pourvoir dans
les domaines de la Tôlerie industrielle
recrutement@smgconfrere.com

LA MAIRIE VOUS INFORME

Entretiens et installations :

L'entretien des terrains de football est réalisé grâce à un robot de tonte assuré par le prestataire ainsi que sa surveillance contrôlée à distance. Pour l'année 2025, cette nouvelle prestation a donné satisfaction avec très peu de nuisances sonores pour le voisinage.

La commune a investi dans 3 défibrillateurs, un à la mairie, un au niveau de la petite halle de l'espace loisir du Becquet et un à l'école du ruisseau.



Des travaux d'améliorations et de renouvellement des réseaux assainissement et eaux pluviales avec branchement Petite rue du Ply et Résidence les Planchettes sont en cours en prolongement de la rue du Ply. Des travaux longs, gênants pour les administrés mais qui sont nécessaires, nous les remercions d'avoir accepté cette gêne provisoire.



Ecole du Ruisseau

Le vieux préfabriqué qui servait de stockage pour le comité des fêtes et l'APE a été détruit et remplacé par un beau jardin exotique avec banc pour les enfants de maternelles.

Le portail de la cour de l'école maternelle a également été changé, des barrières et des poteaux amovibles ont été rajouté afin de retirer les



barrières de police pour le plan Vigipirate et devant l'abri bus.



Le vendredi 5 décembre lors de la venue des pompiers de Beauvais dans l'école.

Pour le Telethon, les pompiers organisent un marathon dont le parcours passe par plusieurs écoles.

A cette occasion, ils ont remis aux élèves les porte-clés que les parents ont commandé.



Le 16 octobre, les élèves de maternelle ont participé à La Grande Lessive sur le thème « Nuit et jour, réfléchir les lumières ».

Ils ont brillamment exploré ce thème à travers leurs œuvres autour des ombres et du light painting, qu'ils ont pris beaucoup de plaisir à réaliser.

La prochaine édition aura lieu le 19 mars 2026 sur un autre thème...



Collotte - Enseignante PS-MS-GS 1
Ecole du Ruisseau - Saint-Paul



LA MAIRIE VOUS INFORME

Élections des parents d'élèves 2025-2026

École du Ruisseau

Maillard Christophe, Hédin Marjorie, Bolle Gautier, Payen Camille, Merdjok Anne-Claire, Weil David, Etienne Clémentine, Petitfrère Sandrine, Jedras Camille, Carbonnier Manon.

POUR VOS ENFANTS :

UNE ÉCOLE NUMÉRIQUE QUI AVANCE !

Cette année, la commune a mis le turbo pour offrir à nos élèves et à leurs enseignants un univers numérique tout neuf, plus rapide, plus confortable... bref, parfaitement calibré pour les défis d'aujourd'hui et de demain !

Et ça commence fort :

Place à un grand renouvellement du matériel :

Les ordinateurs portables dédiés aux professeurs et aux vidéoprojecteurs interactifs ? Hop, remplacés par 7 nouveaux modèles ultra-performants !

Pour les élèves des classes élémentaires, c'est aussi un vrai bonus :

4 ordinateurs portables supplémentaires rejoignent la classe mobile, qui aligne désormais 16 machines prêtes à booster toutes les activités numériques.

En maternelle, on monte également en puissance :

Les 12 tablettes ont été renouvelées pour offrir aux plus petits une expérience fluide, intuitive... et parfaitement adaptée à leurs découvertes numériques.

Et ce n'est pas tout !

Pour un confort visuel au top, les lampes des 6 VPI ont été entièrement remplacées, garantissant des projections lumineuses, nettes et agréables chaque jour.

Mais la vraie transformation, elle est aussi dans les usages : toute l'école fonctionne désormais sous Microsoft 365, un environnement collaboratif moderne, sécurisé et largement utilisé dans le monde éducatif.

Cette migration change tout : communication simplifiée, pédagogie enrichie, administratif allégé... et un vrai terrain d'entraînement pour préparer nos jeunes aux pratiques du cycle secondaire, conforme aux recommandations de l'Éducation Nationale.

Pour couronner le tout, l'équipe pédagogique a été formée pour tirer pleinement parti de ces nouveaux services et outils.

Cette dynamique s'intègre dans un mouvement déjà bien engagé : la dématérialisation !

Moins d'impressions, moins d'encre, moins de papier... mais plus de fluidité, notamment grâce à l'ENT et aux nouveaux services numériques fraîchement déployés.

Une école plus durable, plus agile... et clairement en phase avec les usages d'aujourd'hui.

Avec ces investissements, la commune envoie un message clair :

Offrir à chaque élève un environnement numérique moderne, motivant, et prêt à les accompagner vers l'avenir qu'ils méritent !

N'oublions pas... quand l'école avance, ce sont les élèves qui grandissent.

Jimmy

*Chargé de mission numérique
pour la commune*

MAÇONNERIE - RÉNOVATION COUVERTURE - ZINGUERIE

Mickaël SCHEIDLER

9, rue Marcel Dassault
60510 BRESLES

Tél. 03 44 07 74 90
Fax 03 44 07 78 54

LES COMMISSIONS

Commission animation, sport, gestion du complexe et relations avec les associations

Responsable : Jean Claude LECAS

PERRIN Arnaud, ROGER Pascal, GALLI Aurore, LE GALLEU Julia, REMIA Alexandre, ALLART Nathalie, LELEU Sami,
Membres cooptés : les Présidents d'associations.

Toutes nos Associations, elles sont une vingtaine à Saint-Paul, ont encore beaucoup travaillé cette année pour proposer à leurs adhérents des activités sportives, culturelles ou de loisirs et ainsi contribuer à l'animation de notre village, tout ceci grâce à leurs Présidents et leurs équipes dirigeantes qui consacrent beaucoup de leur temps personnel pour nous divertir

Grâce à leur dynamisme, leur enthousiasme et leur engagement, Saint-Paul occupe une place prépondérante dans le Beauvaisis pour son attractivité ; il n'y a qu'à venir à la fête de Saint-Paul début septembre ou au marché le dimanche matin pour s'en convaincre. Il est vrai que nous avons la chance d'avoir avec nous Arnaud, notre Président du Comité des fêtes, qui n'est jamais à court d'idées pour organiser de nouvelles manifestations tout au long de l'année.

Dans ces conditions, le travail de notre Commission consiste à coordonner les travaux de chaque Association, à les aider financièrement pour mettre en place leurs projets et mettre à leur disposition nos infra-structures (gymnase, salle festive, halle, étang, bois communaux, terrains de tennis et de football, église, etc.) Ceci nécessite que la Commune s'implique dans l'entretien, la tonte, le nettoyage et la remise en état des lieux fréquentés. C'est le cas du gymnase très utilisé tout au long de l'année, et ce depuis 18 ans (voir les plannings d'occupation hebdomadaire et trimestriel ci-contre) qui a nécessité cette année une régénération complète du sol.

Dans ce bulletin, chaque Président se fera un plaisir de détailler les activités et manifestations de leur Association. Je leur présente donc, ainsi qu'à leurs adhérents, tous mes vœux de réussite dans leurs projets pour 2026.

Jean Claude LECAS

Compétitions officielles dans gymnase - Année 2026 (4^{ème} trimestre 2025 et 1^{er} trimestre 2026)

MOIS	ACTIVITE	Date		Horaire		Type de Manifestation	Remarques
		Jour	date	de	à		
OCTOBRE	BADMINTON	Samedi	04-oct	18 h 30	24 h	Nuit du Badminton	
	TENNIS	Dimanche	12-oct	9h	14 H	Championnat hiver SENIORS + Mes : ST Paul reçoit TC Chamant	
	BASKET	Lundi	20-oct	9h	19 H	Tournoi jeunes	
NOVEMBRE	TENNIS	Dimanche	26-oct	14 h	18 h	Championnat hiver SENIORS Dames: ST Paul reçoit BOT 3	Gymnase indisponible Régénération surface
	TENNIS	Dimanche	02-nov	14 h	18 H	Championnat hiver SENIORS Messieurs ;TC ST Paul reçoit TC La CROIX ST OUEN	
	TENNIS	Dimanche	09-nov	9 h	14 h	Championnat hiver SENIORS + Mes : ST Paul reçoit MOLIENS KINDY	
	BADMINTON	Dimanche	16-nov	8 h	18 h	Tournoi interne 7/14/21	
DECEMBRE	TENNIS	Dimanche	23-nov	14 h	18 H	Championnat hiver SENIORS Dames: ST Paul reçoit MARSEILLE EN BEAUVAISIS	
	BASKET	Mardi	25-nov	19 H 30	22 h	Match championnat 3*3	
	TENNIS	Dimanche	30-nov	14 h	18 H	Championnat hiver SENIORS Messieurs ;TC ST Paul reçoit TC NOGENT SUR OISE	
	BADMINTON	Dimanche	7 dec	8 h	18 h	Tournoi interne avec Challenge	
	MAIRIE	Samedi	13 Dec	14h	9 h	Noel des enfants	
	ECOLE	Lundi	15 dec	9 h	17h	"pectacle " La Batoude "	
		Mardi	16 Dec	9 h	17 h	"pectacle " La Batoude "	
	BASKET	Vendredi	03-janv	9 h	18 h	Tournoi jeunes	
	TENNIS	Dimanche	11-janv	9 h	14 h	Championnat hiver SENIORS + Mes : ST Paul reçoit TC MERU	
	FOOTBALL	Samedi	17-janv	13 h	18 h	Carnaval U9	
FEVRIER	BASKET	Mardi	21 janv	19 H 30	22 h	Match championnat 3*3	
	ECOLE	Jeu	5 fevrier	9 h	17h	"pectacle " La Batoude "	
		Vendredi	06-févr	9 h	17 h	"pectacle " La Batoude "	
	BADMINTON	Dimanche	8 fev	9 h	18 h	Tournoi Interclubs	
MARS	BASKET	Mardi	17 fevrier	14 h	22 h	TOURNOI	
	BADMINTON	Samedi	21-mars	14 h	17 h	Nuit du badminton	

Nota : Toutes ces activités officielles sont prioritaires sur les activités d'entraînement

LES COMMISSIONS

PLANNING OCCUPATION SALLE DE SPORT SAINT-PAUL - Saison 2025 / 2026

	8/9		9/10		10/11		11/12		12/13		13/14		14/15		15/16		16/17		17/18		18/19		19/20		20/21		21/22		
Lundi											Ecole Saint-Paul						Tennis Dames		Judo Jeunes				Tennis Messieurs						
Mardi					Ecole Saint-Paul						Ecole Saint-Paul								Ecole de tennis				Basket						
Mercredi		Nettoyage										Foot Jeunes **										Badminton							
Jeudi					Ecole Saint-Paul						Ecole Saint-Paul						Tennis Dames		Roller Jeunes				Roller Adultes						
Vendredi											Ecole Saint-Paul								Ecole de tennis				FOOT adultes*						
Samedi				Badminton							Compétitions officielles																		
Dimanche		Tennis Messieurs								Compétitions officielles																			

** Occupation Football club du 1^{er} décembre au 31 mars 2026

Les associations de Saint-Paul

Activité	TYPE	ASSOCIATION	PRESIDENT	Telephone	LIEU D'ACTIVITE	e-mail
SPORTIVE	FOOTBALL	Footbal Club ST Paul	Jean Marc BOLLE	06 88 47 03 81	Terrain Foot	jean-marc.bolle@orange.fr
	BASKET	Basket Never Die	David BEAUDART	06 74 29 64 94	Gymnase	david.beudart@polytan.com
	BADMINTON	Club Badminton	Isabelle MODESTE	06 10 98 60 49	Gymnase	bad.saintpaul@hotmail.com
	TENNIS	Tennis Club ST Paul Progres	Jean Claude LECAS	06 34 14 53 07	Gymnase+ Courts Exter	icm.lecas@gmail.com
	JUDO	Judo Club Goincourt - ST Paul	Ricardo Pereira	06 86 16 88 34	Gymnase	icgoincourt@orange.fr
	ROLLER	ST Pole Position	Alexandre PILLET	06 71 90 39 71	Gymnase	pilletalexandre@orange.fr
	PETANQUE	La Boule St Pauloise	Dominique BATAVOINE	07 82 79 24 10	Espace Loisir	dominiquebattavoine@gmail.com
LOISIRS	CHASSE	Amicale des Chasseurs de ST Paul	Jean Marie FRANCOIS	06 09 68 10 86	Bois communaux	jean-marie.francois812@orange.fr
	PECHE A LA TRUITE	La Truite de l'AVELON	Olivier ALLART	06 73 66 71 64	Parcours Avelon	olivier.allartbois@orange.fr
	PECHE	Amicale des Pêcheurs de ST Paul	Georges BLONDIN	06 18 41 14 66	Etang Communal	georges.blondin@sfr.fr
	PARENTS ELEVES	APE de ST Paul	Alexis NAUGRET	07 66 50 65 89 (N° APE)		apestpaul60@gmail.com
	Age d'OR	Club de l'Age D'or Emile Bourguignon	Edwige GAQUER	06 22 07 95 83	Salle Dany Bocquetet	gaquer1945@gmail.com
	COMITE DES FETES	Comité des Fêtes de ST Paul	Arnaud PERRIN	06 07 69 03 52	Espace Loisir	perrin.arnaud3@free.fr
	POTERIE	Atelier Aimé Hedin	Elodie SARRON		Salle Mairie	atelier.aime.hedin@gmail.com
	JARDINAGE	Jardins Familiaux	Alain BOHOREL	03 44 84 46 77		jaia.bobo@hotmail.fr
	LOISIRS	Loisirs et Détente	Lydia MARTINS	06 30 13 63 60		loisirsdetente.stpaul@gmail.com
CULTURELLE	PEINTURE	ACHSP	Alain BEAUDOU	06 23 26 75 55	Espace Loisir	alain.beaudou@orange.fr
	EGLISE	Association Sauvegarde de l'Eglise	Marie Françoise VERHAEST	06 26 03 63 11	Eglise	hubert.verhaest@wanadoo.fr
	CHORALE	Chorale VOICI VOILA	Pascal ROGER	06 26 36 53 49	Salle Mairie	proger60@orange.fr
	BIBLIOTHEQUE		Monique LAUTHIER		Espace Loisir	bibliotheque-st-paul@orange.fr
MÉMOIRE	COMBATTANTS	Groupe des Anciens Combattants	Andre GAQUER	03 60 29 34 32		gaquer1945@gmail.com

LES COMMISSIONS

Commission environnement

Responsable : DAVESNE Françoise

LEFEUVRE Françoise, BOUSSAID Hassina, LAUTHIER Monique, LEMOINE Michaël, PERRIN Arnaud, ALLART Nathalie.

Membres cooptés : LAMBREY Marie-Léa, ROQUETTE Pierre, LÉCHAPPÉ Danielle, AMBROISE Daniel, MIGNOT Marie-Céline, QUESADA Romain.

Romain QUESADA, un jeune engagé pour la nature

Romain, jeune passionné d'ornithologie depuis son plus jeune âge parcourt régulièrement **bois, prairies et chemins communaux** afin de vérifier l'occupation des niochirs installés sur notre territoire.

Ces niochirs, acquis par la municipalité dans le cadre de son programme de préservation de la biodiversité, nécessitent un suivi régulier pour mieux comprendre la présence et l'évolution des espèces locales. Grâce à son regard attentif, Romain contribue à enrichir notre connaissance sur la faune du secteur et à vérifier toutes ces installations.

Son enthousiasme, sa disponibilité et sa volonté de protéger les animaux sont une preuve de **citoyenneté et de respect de l'environnement**.

La commune tient à remercier chaleureusement Romain pour son investissement, qui montre que l'engagement individuel peut faire la différence dans la préservation de nos espaces naturels.

Et pour couronner le tout, Romain est un très bon photographe... Voici une récente communication de Romain

« Cette année encore, avec un taux de réussite de 90%, les niochirs ont été un réel succès !

Les plus petits niochirs, malgré les 5 espèces de mésanges présentes dans la commune, sont principalement occupés par les Mésanges bleues. Ces dernières réalisent d'ailleurs en moyenne deux reproductions dans l'année !

Concernant les niochirs à chouettes, quelques indices de présence comme les pelotes de réjection ou des plumes sont retrouvés sous les niochirs. Cependant, malgré une fréquentation certaine confirmée par ces indices de présence, rien ne permet de confirmer une quelconque reproduction. Affaire à suivre !

Ce taux de réussite démontre que du fait de la raréfaction des cavités naturelles, les niochirs ont leur importance mais aussi que nos passereaux ont de quoi se nourrir car forcément, plus l'habitat est pauvre en insectes, plus la reproduction est impactée.

Un grand merci à la commune de Saint-Paul pour son engagement dans ce beau projet.

Romain Quesada »



Les Bois Communaux de Saint-Paul : un patrimoine naturel à préserver

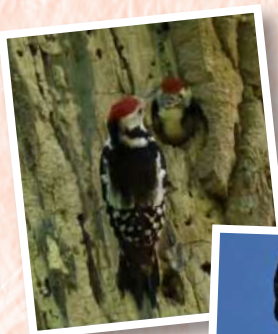
Situés au cœur du territoire, les bois communaux de Saint-Paul constituent un espace naturel remarquable, riche en biodiversité. Véritable poumon vert, ils offrent aux habitants et visiteurs un cadre privilégié pour la détente, la découverte et la sensibilisation à l'environnement.

Ces bois jouent un rôle essentiel dans la préservation des équilibres écologiques : ils abritent une faune et une flore variées, contribuent à la qualité de l'air et participent à la régulation des eaux. Ils sont également un lieu de mémoire, témoignant des pratiques forestières traditionnelles et de l'importance de la forêt dans la vie locale.

La commune s'engage à gérer durablement ces espaces, en conciliant protection de la nature, valorisation du patrimoine et accueil du public. Dans ce cadre, une convention de gestion a été signée entre la commune de Saint-Paul, l'Office National des Forêts et le conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France en 2022 pour une durée de 10 années.

La convention a été signée dans le cadre d'une opération d'intérêt général visant à la préservation du patrimoine naturel sur une surface de 3 ha 76 a au sein du boisement communal d'une surface de 43 ha 82 a 02 ca. Cette contractualisation concerne un secteur de landes résiduelles et zones humides.

En 2024 le conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France a mené des inventaires afin de recenser les espèces animales, végétales et les habitats présents sur le périmètre conventionné et l'année 2025 a été consacrée à la rédaction du document de gestion en concertation avec la commune, le syndicat de la vallée du Thérain et l'Office National des Forêts. Le document sera présenté courant 2026 au Conseil Municipal



LES COMMISSIONS

Commission urbanisme

Responsable : LEMOINE Michaël

BEAUDOU Gérard, DAVESNE Françoise, LELEU Sami,
ROGER Pascal, LEFEUVRE Françoise, PERRIN Arnaud

Le Plan Local D'Urbanisme (PLU) de la commune va prochainement être remplacé par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Habitat et Mobilités (PLUi-HM) à l'initiative de l'Agglomération du Beauvaisis. Le territoire de l'Agglomération, constitué de 53 communes va être divisé en 6 secteurs.

Le secteur du Thérain-Avelon, regroupera les 10 communes suivantes, à savoir Milly sur Thérain, Troissereux, Herchies, Fouquénies, Le mont Saint Adrien, Pierrefitte en Beauvaisis, Rainvillers, Savignies, Saint-Paul et Saint Germain la Poterie.

Ce PLUi-HM devrait être opposable et applicable en 2026, introduisant une nouvelle réglementation concernant l'urbanisme sur notre commune. Pour tout vos projets, nous vous invitons à vérifier au préalable, qu'ils respecteront ce nouveau règlement.

Michaël

Commission Travaux neufs et restauration

Responsable : BEAUDOU Gérard

ROGER Pascal, DAVESNE Françoise, LE GALLEU Julia, PERRIN Arnaud, REMIA Alexandre

Membre coopté : FRANCOIS Jean-Marie

La transformation d'une ferme

Après l'acquisition de l'ensemble de bâtiments situés rue de l'Abbaye, comprenant : une maison d'habitation, une petite maison et plusieurs hangars. Il fut décidé de valoriser ce potentiel.

La maison d'habitation



La petite maison



Nous avons perdu « Le Marcel » petit bar restaurant bien sympathique et cette absence se faisait sentir. Il manquait au cœur du village un lieu de rencontre et de vie. La maison d'habitation, que la commune venait d'acquérir, fut choisie pour être transformée en restaurant. C'est un vaste chantier qui fut ouvert. En effet, transformer un local d'habitation ancien en un lieu destiné à accueillir du public impose le respect de nombreuses normes d'accessibilité et de sécurité. Un architecte conçoit cette transformation avec une extension destinée à la cuisine et à une petite salle privative.

Le projet : Le Saint-Paulois



Étant proche d'un bâtiment classé aux monuments historiques, l'accord des Bâtiments de France était indispensable avant de commencer les travaux. Un assistant maître d'ouvrage fut choisi afin de nous guider dans les arcanes administratives. Un premier appel d'offre fut lancé, mais les propositions financières ne correspondaient pas à ce que nous avions envisagé. Les plans ont dû être revus à la baisse. De très nombreuses réunions furent nécessaires avant de pouvoir lancer un second appel d'offre. Toutes ces péripéties imprévues sont à l'origine du retard dans la réalisation de ce projet. C'est également pour cette raison que les entreprises retenues durent accepter des délais de réalisation très serrés, 4 mois, à respecter impérativement. Malgré tout, sur un tel chantier, il y a toujours des imprévus et des incompréhensions à l'origine de nouveaux retards obligeant la tenue de réunions de concertation.

Mais les travaux avancent et leur achèvement est prévu pour le 20 décembre.

L'intérieur de l'habitation



Démolition avant réaménagement



Démolition suite



La façade est enduite



La charpente côté restaurant



La charpente prend forme



On attend les ardoises



Le toit de la cuisine est posé



Les travaux d'isolation sont pratiquement achevés. Plombier et électricien finalisent leur installation. Les nouvelles cloisons délimitant le bar d'accueil, les toilettes, ... apparaissent. Il restera à poser le carrelage au sol et sur les murs de la cuisine et des toilettes. Le sol de la petite salle privative sera recouvert

LES COMMISSIONS

de tomettes. La municipalité a acquis tout le matériel de cuisine ainsi que la vaisselle nécessaire au fonctionnement du restaurant, sans oublier le mobilier, table et chaises. Le futur gérant sera alors en possession d'un outil prêt à fonctionner et à préparer de bons plats.

La suite du projet est ambitieuse. La seconde maison, plus petite, accueillera après rénovation une boulangerie et un premier espace santé.

Accolé au restaurant, un vaste ensemble est prévu pour regrouper médecin, infirmière et kinésithérapeute. Les spécialistes dont la discipline n'impose pas de matériel sophistiqué bénéficieront d'une salle de consultation. Des spécialistes retraités, d'ailleurs assez nombreux à Saint-Paul, souhaitant travailler quelques jours par mois seront, bien évidemment les bienvenus.

Un des hangars sera réservé au stockage du matériel nécessaire à l'APE association des parents d'élèves et au comité des fêtes. Une dalle en ciment est prête à recevoir les deux « Algéco » nécessaires.

Pour les joueurs de pétanque un emplacement leur sera réservé dans un des hangars.

Le terrain restant a été partagé en trois parcelles constructibles mises en vente.

Gérard BEAUDOU

Le Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S)

Le centre communal d'action sociale a pour mission d'accompagner et de soutenir au quotidien les plus vulnérables : personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en difficulté ou en grande précarité. Le CCAS reçoit tout Saint-Paulois qui en manifeste le désir, qui souhaite s'inscrire dans un dispositif ou qui a besoin d'être soutenu, accompagné, aidé ou/et orienté vers l'organisme susceptible de lui apporter une réponse. Pour des raisons d'organisation, ils sont accueillis sur rendez-vous, sauf en cas d'extrême urgence. Dans tous les cas, tout est mis en œuvre pour permettre à quiconque d'être reçu dans les meilleurs délais et les meilleures conditions possibles. N'hésitez pas à venir nous voir, nous sommes là pour vous rendre service et vous aider.

Le conseil d'administration comprend notamment des personnes qualifiées dans le domaine social.

Président : Gérard HÉDIN

Vice-présidente : Francine BRAECKEVELT

Les membres élus au sein du Conseil Municipal :

Francine BRAECKEVELT, Nathalie ALLART, Arnaud PERRIN, Pascal ROGER, Monique LAUTHIER, Laurence MALLARD, Edwige GAQUER.

Les membres nommés par arrêté du maire :

Marie-Claire CUNHA, Laëtitia DUPONT, Nadine LEMAIRE, Marjorie HÉDIN,

Bilan de l'année 2025 :

Notre traditionnel repas communal a été organisé le dimanche 23 mars 2025 à la salle festive de l'Espace Loisir. Cette journée a connu un vif succès avec la participation de 137 convives qui

ont apprécié l'ambiance, le spectacle, l'animation à table et le repas. Madame Cressonnier Marie-Antoinette la doyenne d'âge de notre repas a été mise à l'honneur et a reçu un bouquet de fleurs remis par Monsieur le Maire.

Chaque bénéficiaire peut inviter des amis en payant une participation, le nombre de places est limité, une priorité est donnée aux habitants de Saint-Paul et aux premiers inscrits.



La distribution des colis de Noël a été faite le samedi 13 décembre de 16h à 18h30 à l'Espace Loisir du Becquet lors du spectacle de Noël offert aux enfants de l'école du Ruisseau. Cette initiative a permis aux aînés de se joindre à cette belle fête de Noël.

Nous vous rappelons que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un organisme communal différent de la mairie. Sa mission principale est de mettre en œuvre la politique municipale d'action sociale. Tous les habitants peuvent demander son aide : les personnes âgées, en situation de handicap, les familles en difficulté... Le rôle du CCAS est de coordonner les services municipaux et d'offrir une sorte de guichet unique pour les habitants et d'assurer la cohésion sociale du territoire.

Si besoin, n'hésitez pas, vous serez accueilli sur rendez-vous, sauf en cas d'extrême urgence. Dans tous les cas, tout est mis en œuvre pour permettre à quiconque d'être reçu dans les meilleurs délais et les meilleures conditions possibles.

Nous vous souhaitons à tous une belle et agréable année 2026, prenez soin de vous et de vos proches

Francine BRAECKEVELT



LES COMMISSIONS

Commission de sécurité

Responsable : ROGER Pascal

PERRIN Arnaud

Membre coopté : FRANÇOIS Jean-Marie

Une année s'achève. 2026 approche à grand pas.

Mais avant, il convient de revenir sur le bilan de l'année qui se termine.

Nous rappelons à nouveau la réglementation du stationnement rue de l'Abbaye : il est interdit de stationner sur l'allée réservée aux piétons. La situation s'est quelque peu améliorée, mais malgré la signalisation, quelques réfractaires passent outre cette interdiction. Nous allons durcir la répression sur cette portion de voie. Quelques automobilistes persistent à garder une vitesse excessive dans les rues de la commune notamment vers le Becquet.

Concernant la sécurité, la Gendarmerie Nationale, fait état de statistiques, dont vous trouverez ci-dessous les informations. Les rondes de nuit continuent d'être effectuées.

Nous rappelons à nos administrés de signaler en mairie tout fait anormal.

Je vous souhaite une très bonne année 2026.



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Direction
Générale de la Police
Nationale

INFORMATION ÉLU
#PRESENTPOURLESÉLUS
Commune de : 60591 SAINT PAUL

58/2024 P-1 :
58/2024 P :

01/2024 P-1 : 2024
01/2023 P-1 : 2023



SÉCURITÉ ROUTIÈRE		
	P-1	P
Nombre total d'infractions	109	87
Donc infractions stupéfiants - alcool	1	5
Total heures de sécurité routière	302	211
Nombre d'accidents corporels	1	0
Nombre de tués	0	0
Nombre de blessés	1	0

INTERVENTION		
	P-1	P
Nombre total d'interventions	75	68
Donc différents Violences (volontaires)	11	6
Donc accidents de circulation routière	7	4
Donc tapage	2	2
Donc disparition	1	2
Donc incendies publics et incendies	2	0

DÉLINQUANCE		
	P-1	P
Attentes volontaires à l'intégrité physique	12	8
Attentes aux dires	20	15
Donc Cambriolages	5	6
Donc vols sans arme / véhicules	6	4
Destructions et dégradations	3	3
Donc attente d'infractions ou délits	0	0

PRÉVENTION		
	P-1	P
Actions de prévention heures / gendarme	30	15
PRÉSENCE		
	P-1	P
Total heures / gendarme sur la commune	1095	719

#GENDARMÉPRESENT

SP 2024 Version 2024/04/2024

Pascal

Conseiller Délégué à la Sécurité

Commission Fleurissement

Responsable : ALLART Nathalie

Comme promis des fleurs ont été plantés autour du banc au carrefour de la rue de l'Abbaye.

Une nouvelle fois la commune avait offert des rosiers aux personnes qui souhaitaient et pouvaient les planter devant leur demeure afin d'embellir la commune. Ceci est toujours un petit moment agréable où chacun et chacune se retrouvent pour discuter entre(eux, elles) se donner des nouvelles ...la vie d'un village quoi.

Notre cimetière est fleuri toute l'année mais particulièrement en cette période où le parc Saint Paul nous offre toutes sa décoration de chrysanthèmes.

En attendant le printemps même si chaque saison à sa beauté et ses couleurs,

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Nathalie

Commission Cantine

Responsable : ALLART Nathalie

Cette année nous avons décidé de changer de fournisseur et travaillons donc avec la société CONVIVIO.

Le menu végétarien imposé par l'état est servi aux élèves 1 fois par semaine en changeant de jour régulièrement afin que ce ne soit pas répétitif.

Les repas sont étudiés par une diététicienne nutritionniste.

Entrée, viande ou poisson, féculents, légumes, fromage, ou fruits ou dessert leurs sont proposés à chaque repas.

Tous les ans nous accueillons à la cantine environ 100 élèves par jour. Dès la rentrée nous avons réexpliqué aux enfants le règlement de la cantine.

Pas de bousculades en mangeant, pas de nourriture traversant d'une table à l'autre « voir dans le visage du petit copain » le respect envers eux même et envers le personnel communal.

Un s'il vous plaît et un merci est quand même beaucoup plus agréable à entendre pour elles.

Après 3 avertissements envoyés en mairie et dans leur carnet un courrier est envoyé aux parents ceci pouvant aller jusqu'au renvoi temporaire de la cantine.

Nos 2 ATSEM toujours fidèles aux postes, conduisent les maternelles à la cantine vers 11h45 et repartent vers 12h45 afin de préparer les petits qui en ont besoin à leur petite sieste.

Pendant ce temps les primaires après avoir eu une grande récréation surveillés par les employées partent manger vers 12h15 pendant que les repas réchauffent Ils repartent dans la cour de l'école vers 13h selon la météo.

Je tiens à remercier le personnel municipal qui est toujours aux petits soins pour les enfants de notre école.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Nathalie



LES COMMISSIONS

Commission Noël

Responsable : ALLART Nathalie

Comme tous les ans, la boîte aux lettres du père Noël a été installée dans la cour des maternelles Celle-ci a encore reçue beaucoup de jolis dessins ainsi que de superbes lettres paillettes.

Cette année encore les enfants ont pu assister à un nouveau spectacle ainsi qu'à la venue du père Noël dans son magnifique traîneau. Après un goûter les enfants ont pu découvrir leur cadeau.

Dans la matinée le père Noël était passé dans les rues de la commune tout en offrant bonbons et clémentines aux enfants.

Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes.



Nicolas WAROQUEAUX
Responsable d'agence

06 69 01 17 11
nw@vexin-paysages.fr



**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT
TOUS CORPS D'ÉTAT**

**Démolition - Gros - œuvre
Rénovation - Isolation - Seconde œuvre
Électricité - Plomberie**

Nous bâtissons l'excellence depuis 2005

03 44 55 03 87

Site : www.mckbt.fr - Mail : Info@mckbt.fr

5 rue des Prunelliers - 60100 Creil

La Bibliothèque municipale

Connaissez-vous la bibliothèque municipale ?

Non ?

Alors ! Venez la découvrir

Située dans le complexe de loisirs au premier étage, une jolie salle tapissée d'étagères remplies de bons livres vous attend. Plus de 4000 livres, pour enfants et adultes permet à chacun d'y trouver son bonheur !

A chaque rentrée, comme dans les bonnes librairies, vous trouverez les différents prix littéraires :

Prix Goncourt : La maison vide de Laurent Mauvignier

Prix Médicis : Kolkhoze de Emmanuel Carrère

Prix FNAC : Les éléments de Jon Boyne

Prix Femina : La nuit au cœur de Natacha Appanah

Et bien d'autres livres non primés, parfois moins plébiscités mais tout aussi intéressants...

Si vous aimez les frissons, les auteurs de romans policiers et thrillers vous attendent.

Nous étoffons régulièrement le stock de livres pour les enfants soit avec de nouveaux albums, des romans de jeunes, exemple : la collection BD, le grimoire d'ELFIE fait fureur ! La collection des ADELE a encore beaucoup de succès. Tous les albums sont à la bibliothèque.

Si vous ne trouvez pas votre livre préféré à la bibliothèque, nous le demandons à la bibliothèque départementale et s'il est disponible, nous l'obtenons dans la quinzaine qui suit.

Vous préférez les livres numériques ?

Dans le cadre du partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Oise vous pouvez accéder gratuitement au catalogue des livres numériques qui est de plus en plus fourni à raison de 5 livres maximum par mois. Il suffit de s'inscrire à la bibliothèque comme bénéficiaire de livres numériques.

L'inscription via la MDO, à la bibliothèque numérique vous permet aussi de bénéficier gratuitement de toute la presse quotidienne et hebdomadaire au format numérique.

Partenariat avec l'école du ruisseau :

Tous les élèves de maternelle et primaire viennent régulièrement à la bibliothèque avec leur professeur, c'est un temps de lecture, de découverte de nouveaux mots, d'association d'idées que les différents bénévoles rendent joyeux et instructif ! Chacun repart avec un nouveau livre à lire ou à faire lire

Lors des permanences, les différents lecteurs apprécient d'échanger sur leurs lectures, l'intérêt ou non de lire tel ou tel livre ! Ainsi se crée un club de lecture informel !

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider à faire vivre cette bibliothèque, que ce soit pour tenir une permanence, accueillir les enfants de l'école, ou plus ponctuellement pour couvrir les livres, aider à effectuer du rangement...quel que soit ses compétences, chacun peut être utile. N'hésitez pas à vous faire connaître !

Un grand merci à toutes celles et ceux qui nous donnent un coup de main ponctuellement.

L'adhésion à la bibliothèque est gratuite pour les habitants de Saint-Paul et pour tous les enfants quel que soit leur lieu d'habitation.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

lundi, mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30

Complexe sportif - Rue des Courtillets

Téléphone : 03 44 46 92 67

bibliotheque-st-paul@orange.fr

L'équipe de la bibliothèque : Arlette, Florence, Monique et Jacques



EvoluPharm

LIBRES ET INDÉPENDANTS, ENSEMBLE

Retrouvez-nous sur   

ATELIER MECANIQUE A DOMICILE

- Entretien de votre véhicule
- Contrôle diagnostic avec valise
- Contrôle avant départ en congé
- Contrôle sécurité avant CT

06.37.57.90.53
jeremydumont036@gmail.com



PRECISIUM

GARAGE ET CARROSSERIE

Garage de Savignies

MECANIQUE | CARROSSERIE | PEINTURE
ENTRETIEN ET REPARATION
TOUTES MARQUES

22 rue de Beauvais • 60650 SAVIGNIES

garagedesavignies@gmail.com

03 44 82 26 26



Romuald JABLONSKI

Conseiller en Immobilier

06 70 95 25 19

rjablonski@axo.immo

www.beauvais.immo

Estimation de votre bien OFFERTE

Coiff' Malin

On y revient !

Lundi de 14h à 19h / mardi de 9h à 19h

Mercredi Fermé / jeudi de 9h à 19h

Vendredi de 9h à 19h

Samedi de 8h30 à 17h

03 44 03 14 63

12 Place Paul DELAFOLIE 60 390 AUNEUIL



Gros Œuvre – Tous Corps d'Etat - Promoteur

60112 TROISSEREUX - 03 44 11 40 70

contact@groupe-sogeco.fr



Buny
Artifice

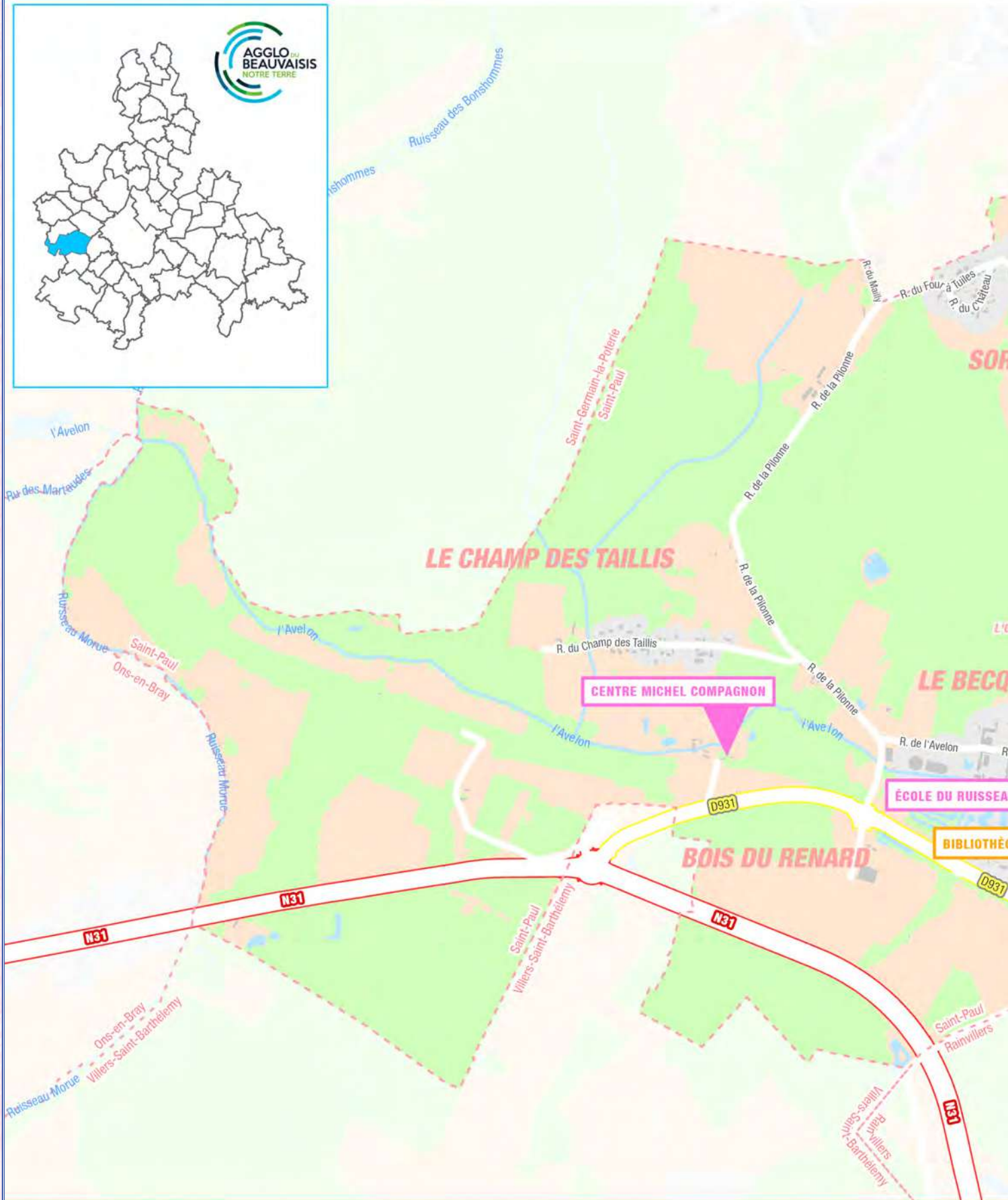
**ARTIFICIER
PROFESSIONNEL
C4-T2**

**21 rue de la Garenne
60000 BEAUVAIS**

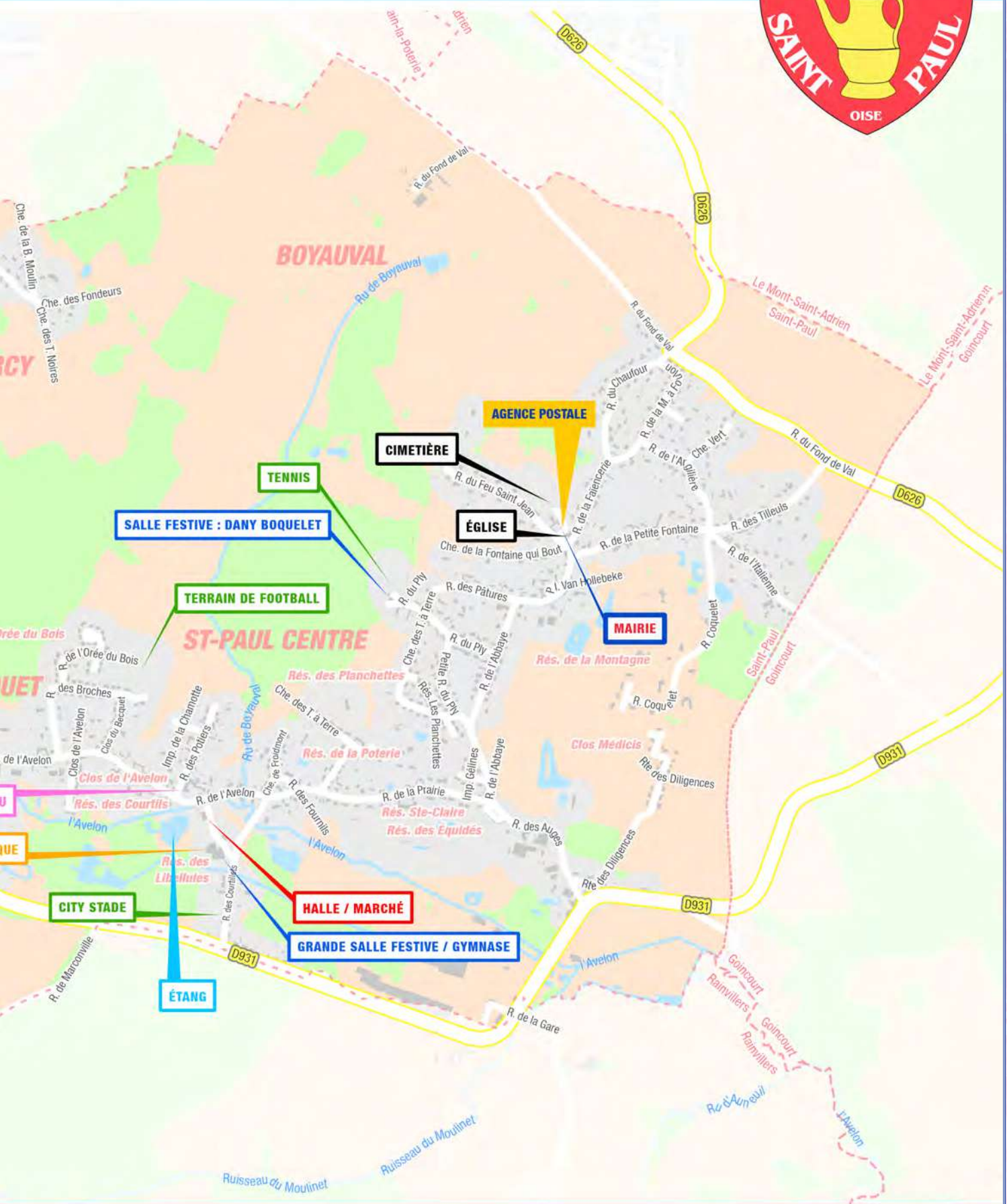
Tél. : 06 22 20 02 64

**buny.artifice@orange.fr
www.buny-fete.com**

PLAN DES ESPACES PUBLICS ET DES ÉQUIPEMENTS



LEMENTS COMMUNAUX



URGENCE DÉBOUCHAGE

03 44 48 00 87

DEVIS
GRATUIT

SANS FRAIS
NI MAJORATION

24H/24
7J/7

DÉPLACEMENT
GRATUIT



LA COMPAGNIE DES
DÉBOUCHEURS
Agence de Beauvais

BATISSEUR D'ÉNERGIES

Réalisation, accompagnement et conseil dans la construction et réalisation de vos travaux.



NOS DOMAINES D'EXPERTISE

GÉNIE ÉLECTRIQUE

- Courant fort
- Courant faible
- Préfabrication électrique

GÉNIE CLIMATIQUE

- Chauffage
- Climatisation
- Plomberie / sanitaire / RIA
- Traitement d'air / ventilation
- Désenfumage
- Régulation-GTC

AUTRES

- Habitat connecté
- Excellence opérationnelle : management de projets
- Conception, étude et réalisation de projets
- Accompagnement dans l'amélioration des performances énergétiques
- Macro-lot technique
- Énergies renouvelables (photovoltaïque, géothermie, biomasse...)



in f t @
ramery.fr

Ramery
energies

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



La fête de Pâques

Le lundi 21 avril la Commune avec Michaël LEMOINE et le Comité des Fêtes ont organisé la chasse aux œufs.

Comme chaque année petits et grands

étaient présents et sont repartis avec des sujets et des œufs en chocolat.

Beaucoup de participants aux concours de dessin, les plus beaux ont été récompensés par un petit cadeau.

Cette belle matinée c'est terminée par un pot de l'amitié, offert par le Comité des Fêtes aux parents et enfants.



Inauguration

Le 6 juin nous avons eu le plaisir d'inaugurer le Parc Nature Édouard Huprelle, en présence de Nadège Lefebvre, présidente du Conseil Départemental, du Sénateur Olivier Paccaud, du conseil municipal, des enseignantes, des enfants et parents de l'école du ruisseau, des associations, du personnel et des élus. Ce parc de 6000m² créé rue de l'Avelon pour les enfants de l'école a été offert à la commune par Philippe Demont unique héritier de la famille Huprelle, après transaction avec Monsieur le Maire. Des prairies fleuries et des arbres fruitiers ont été plantés pour les abeilles dont les ruches ont été décorées par les enfants, un magnolia a également été planté en souvenir de notre enseignante Lisa, une enseignante exceptionnelle qui s'est occupée durant de nombreuses années des enfants de maternelles et qui nous a malheureusement quittée trop tôt, en présence de ses parents, son compagnon, sa famille et amis. A l'initiative des enseignants sur ce terrain, ils pourraient y implanter un jardin potager et y faire classe en plein air.

Notre village est devenu le premier village ambassadeur du don d'organes dans le Beauvaisis, nous avons profité de cette journée pour inaugurer les panneaux ainsi que la plantation d'un arbre de vie un ginkgo biloba, avec la présidente de l'association départementale Nelly Tièze, de Marcel Abram bénévole de France ADOT60, de bénévoles et de receveurs d'organes. Une pensée aux donneurs et à leurs proches. Si 80% des Français y sont favorables, malheureusement moins de la moitié en discute. Ce sujet ne doit plus être un tabou.



LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



Le marché dominical

Cette année, le 22 juin, nous avons fêté les 15 ans de notre marché dominical avec un repas organisé par le comité des fêtes, spectacle musical, tombola, beaucoup de monde pour déguster les moules-frites. 14 commerçants présents depuis le 20 juin 2010 ont reçu par Monsieur le Maire, une médaille, un diplôme et un cadeau afin de les remercier de leur fidélité, un grand merci à Arnaud Perrin qui est toujours là avec son équipe de bénévoles chaque dimanche avec différentes animations. Les bénévoles de France ADOT60 étaient présents pour la journée nationale du don d'organes.



LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

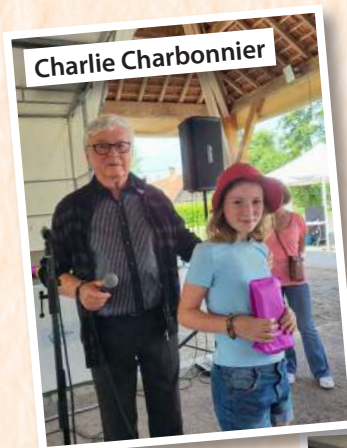
L'école du Ruisseau

La fin d'année scolaire

la kermesse du 14 juin organisée par l'école et l'association des parents d'élèves a été une belle réussite. Les 21 élèves de CM2 ont reçu une calculatrice en cadeau par Monsieur le Maire pour leur rentrée en 6^{ème}.

Je tiens à remercier bien chaleureusement tous les parents présents lors de cette kermesse. Les enfants nous ont proposé un beau spectacle de chants, danses, félicitations à eux pour leur travail.

Comme chaque année, le 27 juin le maire a eu plaisir d'offrir un sac de gourmandises aux enfants, pour leur souhaiter de belles vacances d'été. Les enfants ont terminé cette journée par des danses de zumba.



LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

Pour la 11^{ème} édition, nous avons eu l'honneur de recevoir cette année le village estival organisé par le conseil départemental de l'Oise le 17 juillet à l'espace Loisir du Becquet, beaucoup de visiteurs du village et des villages voisins. Les associations sportives de Saint-Paul ont également participé à cette journée proposant des activités sportives, culturelles et ludiques. Avec en outre une démonstration de l'art du vitrail, de spectacle mêlant sculpture de ballons et magie ». Les services culturels du Conseil départemental (archives, archéologie, MUDO – musée de l'Oise, service dédié au patrimoine) également présents afin de vous faire découvrir leurs différentes missions. Des animations gratuites et ouvertes à tous que se soient pour les bébés, les jeunes, et anciens. Une tombola était organisée beaucoup de lots ont été gagnés. Une belle journée de partage et de découverte.



La fête communale

C'est avec une grande joie que nous avons célébré la 30^{ème} édition de la Fête de la Soupe, un moment devenu incontournable à Saint-Paul. Trente ans de sourires, de rencontres, de saveurs et de convivialité... Un bel hommage à l'esprit de notre village.

Je tiens à adresser un merci tout particulier à Arnaud Perrin, président du Comité des Fêtes, à son équipe de bénévoles, aux associations, aux membres de la municipalité, et bien sûr aux forains, qui donnent vie à ces quatre jours de fête.

Cette fête rassemble les anciens comme les nouveaux arrivants, elle crée du lien, des souvenirs, et reflète ce que nous sommes : un village vivant, chaleureux et ouvert. Comme il est de tradition, la municipalité a offert de beaux spectacles et un magnifique feu d'artifice.

Cette année nous avons récompensé 8 étudiants Saint-Paulois ayant eu leur BAC avec mention nous leur avons remis une médaille, un diplôme et une carte cadeaux. Accompagnés de la Présidente du Conseil départementale Nadège LEFEBVRE, de son binôme Franck PIA maire de Beauvais, Ali SAHNOUN vice-

président représentant l'Agglomération du Beauvaisis, des élus voisins, des membres du conseil municipal, et de notre Miss prestance 2024 Séléna FERREIRA accompagnés de la Miss 2025 et de la 2^{ème} dauphine.

Mention Assez-Bien

CASSON Yan, LUCAS Lysa, MARTINEZ Rafael, MONTES Isabelle SALHI Fayel

Mention Bien

ARGAILLOT Louise, BETTAHAR Sam, CLÉMENT, HEURTEVENT Baptiste

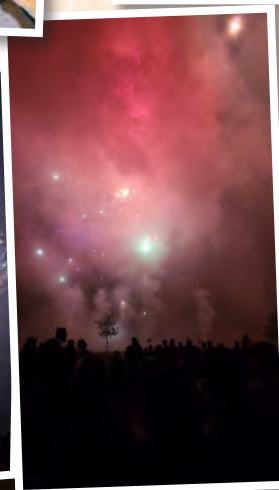
Mention Très-Bien avec félicitations du jury

BERSADOU Aubane et Camille, malheureusement absentes à la fête

Chaque année, nous demandons à l'inspection académique de nous faire parvenir la liste complète des jeunes ayant eu leur examen avec mention. Mais parfois la liste n'est pas complète car les familles n'acceptent pas de diffuser les résultats, alors merci de prévenir la mairie si vous n'avez pas été invité. Encore félicitations à eux !

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

Pour clôturer ce beau week-end de notre fête communale, la Municipalité a offert le traditionnel goûter et tours de manèges aux enfants des écoles le lundi puis a partagé le pot de l'amitié préparé par les secrétaires, rassemblant le Conseil Municipal, les Associations locales, tous les participants, le Personnel Communal qui ont aidé et les Enseignants.



LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



La commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre à l'occasion de la commémoration du 107^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918, nous étions nombreux rassemblés autour du monuments aux morts.

Je tiens à remercier particulièrement Jules, Océane, Victoire et Alice qui ont lus parfaitement bien le texte de l'UFAC, en hommage à tous les « Morts pour la France »

Je remercie la chorale « Voix Si Voix La » la directrice d'école, les enseignants, les enfants de l'école du Ruisseau accompagnés de leurs parents afin de chanter tous ensemble la Marseillaise.

Après différents chants de la chorale, les enfants ont suivi André le Président des Anciens Combattants, Santino et Loéva nos jeunes porte-drapeaux vers le cimetière afin de déposer une rose en échange d'un petit drapeau tricolore sur chaque tombe de soldats Saint-Paulois.



À l'issue de cette belle cérémonie conviviale, nous nous sommes rendus à l'espace loisir afin de faire un hommage particulier à notre ami Farès CHARBEL qui nous a quitté en mars de cette année. En présence de sa famille, de ses sœurs et nièce, nous avons dévoilé une plaque sur un banc en pierre, en son honneur sous le cèdre du Liban que nous avions planté petit en solitaire en mai 2002 à l'initiative de Farès. Ce beau cèdre est devenu majestueux et il fait partie intégrante de notre Patrimoine.

Nous avons terminé cette matinée pleine d'émotion et de souvenirs autour du verre de l'amitié préparé et servi par les employés de la commune dans la salle festive du Complexe.





Tél : 03.44.02.16.02
Mail : sprid@sprid.fr





Traitement métaux

Peinture

Ravalement

Isolation thermique par l'extérieur

Décoration

Revêtement de sols

68 rue des 40 mines - ZAC DE THER
60000 ALLONNE

240 rue des longues raies
60610 LACROIX ST OVEN

www.sprid.fr

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

Le centre Michel Compagnon

Au centre Michel Compagnon, nous accueillons les enfants du village le mercredi et durant les vacances scolaires (hors Noël et août).

Les enfants ont la chance de pouvoir jouer, explorer, grandir au contact de la nature.

Apprendre à vivre ensemble, être bienveillant et empathique, se respecter, respecter les autres et l'environnement, voici les valeurs que nous souhaitons transmettre.

Rappel des tarifs, horaires et délais d'inscription ou d'annulation :

A la journée (14,90€ repas et goûter compris) :

o Accueil de 7h30 à 9h00 et départ de 16h30 à 18h30

A la ½ journée :

o Matin (9,40€ repas compris) :

Accueil de 7h30 à 9h00 et départ de 13h00 à 13h30

o Après-midi (5,50€ goûter compris) :

Accueil de 13h00 à 13h30 et départ de 16h30 à 18h30

Pour la journée du	Jour et moment d'inscription ou d'annulation
Lundi	Le jeudi avant 9 h 45
Mardi	Le vendredi avant 9 h 45
Mercredi	Le lundi avant 9 heures 45
Jeudi	Le mardi avant 9 h 45
Vendredi	Le mercredi avant 9 h 45

Pour toutes demande d'inscription ou de renseignement, vous pouvez me contacter par mail :

saintpaul.mcompagnon@gmail.com

Voici quelques photos de cette année 2025.



Tous mes vœux
pour 2026,

Céline



ANDRE VAN BEEK
Artiste peintre

1, rue des Auges - D931
60650 SAINT-PAUL
Tél. 03 44 82 20 18
info@andrevanbeek.com

Location de salle de réception - Visite de jardin

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



SALON-EXPOSITION PRIX de PEINTURE 2025

Chers amis,

Cette 14^{ème} édition de notre exposition de peinture a été marquée par plusieurs hommages :

- Hommage à Antoine et Eugénie DUC , artistes disparus cette année, qui nous laissent une collection remarquable, certaines de leurs œuvres ayant été exposées sur scène durant les jours d'exposition. Leurs univers fantasmagoriques et leur talent artistique resteront dans nos mémoires.
- Hommage à Joël Mondon, également disparu en 2025, qui a contribué au développement de notre salon.

C'est avec une profonde reconnaissance que nous revenons sur le succès de notre exposition qui s'est tenue du 7 au 9 novembre

Une exposition qui ne cesse de grandir et de rayonner

Chaque année, notre village a le plaisir d'accueillir une exposition désormais bien ancrée dans la vie culturelle locale. Ce rendez-vous réunit aujourd'hui **plus de cinquante artistes** venus d'horizons très divers et parfois lointains.

La richesse de l'exposition repose sur la diversité des œuvres présentées. Aux côtés de la peinture figurative, toujours très appréciée, l'art abstrait occupe une place importante, ce qui offre au public une palette d'expressions très variée.

Cette année marque également une étape importante : pour la première fois, nous avons ouvert nos portes à plusieurs **sculpteurs** ainsi qu'à des artistes travaillant le verre. Leurs créations apportent une nouvelle dimension, mêlant volumes et matières ; ce qui élargit le champ artistique de notre salon.

Nous avons également souhaité mettre en lumière le travail réalisé tout au long de l'année dans nos deux ateliers artistiques.

- L'atelier **pastel sec**, animé avec talent par **Véronique FOREY**, elle-même artiste exposante. Véronique vous propose de découvrir ou d'approfondir cette technique délicate.
- L'atelier **céramiques**, encadré par **Élodie SARRON**, offre quant à lui un espace de création où chacun peut explorer formes, textures et émail.

Ces deux ateliers accueillent des élèves chaque semaine dans une ambiance conviviale et créative. Ils sont ouverts à ceux qui souhaitent se lancer ou progresser, quel que soit leur niveau. N'hésitez pas à les rejoindre !

Venons-en au palmarès 2025 :

- 1^{er} PRIX : INDRA LORETTE,
- 2^{ème} PRIX : TAOUFIK
- Prix de la CREATION ARTISTIQUE : Claire FRESNOIS
- Prix VAN HOLLEBEKE : Nello SDRUBOLINI - Prix décerné par Gérard HEDIN
- Prix Spécial : Brigitte THOMY sculptrice
- 2 Prix Spéciaux décernés par un sponsor à Jean-Marc ANDRE et Bruno VERWAERDE

Nous saluons également le travail remarquable effectué par l'équipe enseignante dirigée par M^{me} MAUDUIT, qui nous livre chaque année les œuvres réalisées par les enfants des Ecoles du ruisseau.

Cette année, le thème choisi fut : **les contes**.

Ainsi, d'Andersen à Perrault, nous avons remarqué des talents « en herbe » qui s'exprimaient déjà avec beaucoup de créativité . Comme chaque année, ce travail est récompensé par un Prix spécial .

Autre nouveauté cette année, **le Concours photo** proposé aux enfants, du CP au CM2.

13 d'entre eux ont répondu présents, leurs photos ont été exposées durant le salon et tous se sont vu offrir un appareil photo.

Nous tenons à exprimer nos remerciements :

- A Gérard HEDIN, pour son soutien indéfectible et sa générosité qui permet de récompenser les artistes primés et d'offrir le buffet lors du vernissage
- Aux artistes, dont la diversité d'expression a fait voyager les visiteurs dans des mondes artistiques si différents.
- Aux membres de jury
- Aux 520 visiteurs qui ont franchi les portes de notre exposition et ont pris le temps de découvrir les œuvres présentées.
- Au personnel communal, l'équipe technique, la sonotous les bénévoles, les amis sans qui l'organisation de cet événement ne serait pas possible : installation, accrochage et décrochage des œuvres, permanences pour accueillir les visiteurs , et bien sûr le service au buffet !
- A André VAN BEEK qui nous prête tous les chevalets sur scène

Enfin, une mention très spéciale à Mickaël MARSEILLE, peintre « de la bouche », son moyen d'expression (photo) qui nous fait l'honneur d'exposer chaque année

Notre ambition est de faire coexister des talents, des propositions artistiques variées qui interpellent les visiteurs

Merci à tous pour votre engagement et votre passion pour l'art !

Nous sommes impatients de vous retrouver l'année prochaine pour une nouvelle édition

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



1^{er} Prix : INDRA LORETTE



Prix création artistique



2^{ème} Prix : TAOUFIK



Prix Spécial
Jean-Marc ANDRE



Brigitte THOMY sculptrice



Prix Jeune



Prix Van Hollebeke



Mickaël MARSEILLE



LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

Le concert église

Le 9 juillet dernier à l'église de Saint-Paul s'est déroulé le 1^{er} concert de la tournée d'été de mon ensemble coréen nommé «Beautiful Day». Je fus particulièrement fier d'avoir présenté cet ensemble à mon village d'adoption. Une église pleine et un franc succès ont été mes plus belles récompenses. Nous retournerons à un concert plus traditionnel l'an prochain autour de la trompette avec, en plus de notre personnalité anglaise Mark David bien connu maintenant des Saint-Paulois, un célèbre trompettiste Brésilien Flavio Gabriel. Ceci dit, je prépare une autre tournée pour 2027 ou 2028. A très vite en juillet ! Monsieur le Maire ayant assisté à ce concert, félicite particulièrement. M. Aubier, qui une fois de plus a mis en valeur notre village.



Eric Aubier

La journée européenne du patrimoine à Saint-Paul

Cette année l'abbaye a reçu quatre artistes :

Hervé Binet, sculpteur céramiste a planté ses bustes de femmes en céramique devant le portail de l'abbatiale. Marie-Noëlle Romvos, sculpteur animait le pigeonier avec les reflets de ses compositions colorées en verre fusing. Brigitte Thomy, céramiste présentait ses vases en grès noir.

Dans les Anciennes Cuisines, de magnifiques et très précises photos de Pierre Lochman, présentaient toute une variété d'oiseaux de notre région, dans une mise en scène champêtre.

Toute la journée du dimanche les visiteurs sont venus de Saint-Paul, de ses environs, et parfois de plus loin, heureux de découvrir ou redécouvrir le site et l'histoire de l'abbaye. Ce fut une belle journée, pleine de beaux échanges et de rencontres.



DSF Construction

M. DOS SANTOS FERREIRA Joaquim

Maître Artisan

Titre obtenu le 21 octobre 2024

Fort de son expérience, de son savoir-faire et de ses qualifications reconnues, il vous propose son intervention dans plusieurs domaines :

- Construction neuve et rénovation
- Terrasse, pavage
- Carrelage, faïence
- Ravalement, pose de pierres
- Maçon plaquiste
- Couverture, charpente traditionnelle
- Travaux d'isolation
- Pose de fenêtres, portails, clôtures

Devis gratuits - Travail soigné - Garantie



16, rue des potiers - 60650 SAINT-PAUL

Tél. : 03 44 46 06 54 - Portable : 06 23 92 75 67

E-mail : dsf.construction@orange.fr

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

La journée

«Saint-Paul Motos Anciennes»

28 Septembre 2025

Pour notre traditionnelle «journée de la Moto Anciennes de Saint-Paul» (existe depuis 1989) organisée avec l'aide du Comité des fêtes, cette année, en plus des motos, avait lieu en même temps le rassemblement des voitures anciennes et de prestiges, ce qui a représenté un espace bien rempli. Heureusement le temps était de la partie.

Nous avons 43 motos anciennes inscrites venants de l'Oise, Val d'Oise, Somme, Haut de Seine, et 1 venant d'Allemagne, plus les 10 pilotes avec machines moderne pour assurer la sécurité lors de la ballade et un véhicule d'assistance.

Mais en réalité nous étions plus avec ceux se présentant a la dernière minute (Nous avons compté 62 motos lors de la pause) Vers 10 heures cette belle équipe accompagnée des 10 machines assurant la sécurité, ont pris part a un circuit touristique de 59 Km, avec une pause en la commune de Enencourt le sec (La corne en Vexin), avec un retour sur la place du marché aux environ de 12h50

Ensuite, prise du repas préparés par le Comité des Fêtes de Saint-Paul.

Excellente journée appréciée de tous,

Nous profitons de ces pages pour remercier de leurs soutien, le Comité des fêtes et l'équipe de bénévoles pour leur implication dans l'organisation, ainsi et les personnes ayant assuré la sécurité durant la ballade.

Marc PETRONIN





LOCATION - VENTE
Delamare



LIVRAISON POSSIBLE



Professionnels et Particuliers

- Mini-pelle de 850 kg à 10 tonnes
- Mini-chargeur à pneus
- Chargeur à chenille
- Télescopique de 4m30 à 18 m
- Camion benne 3,5 tonnes tollé et déménagement
- Plateau à voiture
- Matériel de jardinage
- Divers matériel BTP

Une entreprise familiale à votre service depuis 1986

Zone du Haut Villé - 9 rue Marius Doffoy
BEAUVAIS - 03 44 05 07 47
locationdelamare@wanadoo.fr - www.location-delamare.fr

CHEZ VALOU & PASCAL

Poulets rôtis

TEL: 06.34.49.28.77

MATERIEL ET PRODUITS
D'ENTRETIEN

legrand.stpaul@orange.fr



ALLART Olivier

Location mini pelle avec
chauffeur 1T5 et 3T

Secteur Beauvais, Gournay en Bray

06.73.66.71.64



ALLART OLIVIER

Vente de Bois de Chauffage

16 Champ des saillies
60650 SAINT-PAUL

0673667164

Salon
CRISTY
Toilettage
Canin

Du Mardi au Samedi
de 8h30 à 18h30

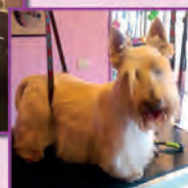
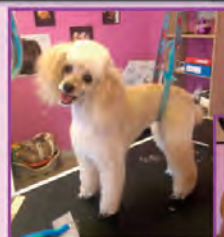


Aurore Hedin
03.44.15.16.04

R.N 31 à SAINT-PAUL (60650)
à 7 minutes de Beauvais

**SUR
RDV!**

000



LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

L'Amicale des pêcheurs de Saint-Paul

Un petit retour sur la saison passée.

Nous avons réussi à faire une belle année de pêche avec plein de nouveau adhérents.

Quatre déversements de truites ont été effectués avec un total de 260 kilos ; ainsi que l'organisation, en collaboration du comité des fêtes, d'un concours de pêche qui a réuni 95 pêcheurs pour 120 kilos de truites lâchées. La situation financière nous a permis de relâcher du poisson blanc, tels que brochets, gardons, perches et carpes amour.

Voilà le petit bilan pour l'année 2025.

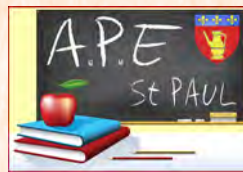
Je tiens à remercier tous les bénévoles, pêcheurs et autres pour leur aide pour le nettoyage de l'étang et le bon déroulement du concours. Le bureau et moi-même, tenons à remercier les donateurs qui nous ont aidé pour la réalisation du concours.

Un grand merci à monsieur le Maire pour son aide financière et le nouveau mobilier ainsi qu'au président du comité des fêtes pour son aide.

Pour tout renseignement pour la nouvelle année, vous pouvez me joindre au 06.18.41.14.66.

Bonne année à tous,

Le Président et son bureau Georges BLONDIN



Compte rendu de l'année 2024/2025 APE Saint-Paul

A l'APE, on aime notre école...et surtout ce qui la rend joyeuse ! Kermesse, loto, brocante, animations, goûters, projets et surprises tout au long de l'année, notre équipe de parents bénévoles se mobilise pour offrir aux enfants des moments inoubliables et soutenir leurs activités scolaires. Ensemble, faisons de l'école un lieu où il fait bon grandir !

CARNAVAL LE 7 MARS

Rien de mieux pour sortir de l'hiver et lancer notre année de manifestations que des déguisements et des bonbons !

Cette année nous avons pu compter sur le comité des fêtes pour organiser conjointement le Carnaval de Saint-Paul. Au programme défilé dans les rues et bonbons pour tous ! Un grand merci à Monsieur Perrin et son équipe de bénévoles pour l'organisation commune de ce bel événement.

Le Marché de Printemps de l'école le 2 Mai

Les beaux jours arrivent et avec eux la Fête du printemps de l'école.

Cette journée haute en couleurs a été l'occasion de célébrer la saison, de se retrouver dans la bonne humeur et de partager un moment convivial.

La Brocante du 8 Mai

Soleil et bonne humeur on fait de cette brocante un moment chaleureux et convivial.

Cette année encore, la brocante était complète.

Merci à la commune et son équipe pour sa bienveillance et son soutien pour cette belle manifestation ainsi qu'au comité des fêtes pour la buvette et les saucisses frites.

LA KERMESSE DU 14 JUIN

Enfants, enseignants, parents et membres de l'APE on fait de la kermesse annuelle une réussite.

Les enfants ont présenté leurs chants et chorégraphies sous les regards émerveillés de leurs parents et grands-parents. Jeux divers gonflables et tombola ont ravis petits et grands. Merci aux institutrices et aux parents pour l'aide apportée à cette journée, ainsi qu'à la municipalité et à l'agglo du Beauvaisis pour le prêt du matériel.

La Fête du Département du 17 Juillet

Cette année, notre commune a eu le plaisir de participer à la grande Fête du Département !

Une belle occasion de mettre en lumière nos talents, nos initiatives locales et l'énergie de nos habitants.

Au programme : animations, rencontres, découvertes et bonne humeur partagées tout au long de la journée.

Nous étions présents pour faire rayonner notre commune et partager ce moment festif avec l'ensemble des participants.

Un grand merci à la commune et aux équipes du département pour cette belle organisation.

P.F. HEURTEVENT

Pompes Funèbres - Marbrerie

Monuments - Caveaux

Articles Funéraires - Contrats obsèques

Permanence téléphonique jour et nuit



2 funérariums à votre disposition

60650 SAINT-PAUL

21, rue de l'Abbaye

03 44 82 20 57

60000 BEAUVAIS

Rue Pierre et Marie Curie

11, allée Bernard Palissy

03 44 02 71 79

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

La Fête de la Soupe du 14 Septembre

Pour cette deuxième année l'APE était présente sur la Fête de la Soupe organisé par la commune et le comité des fêtes. Une fois encore l'organisation sans faille et la bonne humeur était au rendez-vous pour cet événement incontournable de notre village. Merci à Monsieur le maire et son équipe communale ainsi qu'au comité des fêtes pour l'organisation.

Le Loto du 11 Octobre

Une salle pleine avec 250 participants qui sont repartis avec de nombreux lots. Encore merci aux bénévoles pour l'installation de la salle, la préparation des sandwiches et l'élan de solidarité pour le rangement du soir. Un grand merci à la commune pour le prêt de la salle.

La Brocante du 11 Novembre

Toujours victime de son succès, près de 100 exposants ont débarrassé dans la rue de l'Avelon et sur la place du village. L'association remercie tous ces exposants et visiteurs pour cette belle journée, la mairie qui nous a permis d'organiser aux mieux cette brocante et le comité des fêtes pour la buvette et la tartiflette.

Remerciements

L'APE remercie très sincèrement les bénévoles de l'association, Monsieur le Maire et son équipe pour sa bienveillance, son aide et la mise à disposition des locaux et du matériel, le comité des fêtes pour sa participation et son aide sur nos différentes manifestations, une belle amitié lie nos deux associations, ainsi que l'agglomération du Beauvaisis pour le prêt du matériels.

Nous le répétons, mais nous avons la chance d'avoir une commune dynamique où il fait bon vivre.

Au nom des membres de l'APE

Je vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année en famille.

Alexis,
Président de l'APE.

Contact 07 66 50 65 89
ou apestpaul60650@gmail.com



LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



Fête du département



Kermesse



Brocante du
11 Novembre



Fête de la soupe



Loto



LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



ASESP (Association pour la Sauvegarde de l'Église de Saint-Paul)

Cette année 2025 a été à la fois une année difficile pour notre Association car nous n'avons pu organiser aucune manifestation importante, mais importante et bénéfique aussi car de nombreux travaux ont été réalisés !

Les murs extérieurs de la Sacristie ont enfin pu être achevés par Monsieur SCHEIDLER à la suite de ceux réalisés par la Mairie sur la tourelle. L'état lamentable d'une partie du mur nous a obligé à lui régler un supplément pour un dégrossissage supplémentaire. Nous avons aussi envisagé de rénover un mur intérieur de la nef et en avons le financement mais nous regrettons de ne pouvoir réaliser les deux murs simultanément afin d'éviter à deux reprises, la fermeture de l'église et le déménagement de tous les objets sur les murs.

Nous en avons discuté avec notre maire qui nous a proposé de prendre ce projet en charge et de financer la rénovation des deux murs grâce à deux subventions, l'une du département et l'autre de l'Agglo. Il a fallu cependant attendre la fin du printemps pour savoir si les deux subventions étaient acceptées....

L'église a donc été en travaux durant le mois d'octobre de cette année.

La Mairie se chargeant de ce gros budget, nous pouvions envisager ce qui suit :

- RESTAURATION DE LA TOILE offerte à l'Eglise par Madame C. KLEIN. Il s'agirait d'un «EPITHAPHIOS» du 19^{ème} siècle provenant des Balkans (élément liturgique, tissu précieux sur lequel est brodé la scène de la mise au tombeau du Christ et rappelant le linceul).

Nous avons demandé un devis à Madame Stéfania DOTTI en février et un autre en juillet à l'Atelier de Monsieur BOUCHARDON, celui-ci a été retenu.

- TRAVAUX DE MACONNERIE A L'ENTREE DE L'EGLISE (devis demandé à Mr SCHEIDLER)

Dégradage du plâtre autour de la pierre tombale - reprise du fond du mur à la chaux - Fixation de la pierre - dégradage du plâtre de la coquille St Jacques et reprise à la chaux.

- RENOVATION DE LA SACRISTIE

Nous attendons également un autre devis de Monsieur SCHEIDLER concernant les murs intérieurs de la sacristie.

- REPRISE DES LETTRES DES DALLES FUNERAIRES (Devis demandé à Madame S.DOTTI)

La Commune possède quatre dalles funéraires placées sous le porche de l'église dont l'une est classée. Nous lui demandons de souligner les lettres en restituant la teinte brune qui était présente dans les creux des incisions.

Cela étant, l'Association envisage toujours de récapituler tout ce qui a été réalisé depuis le début de l'ASESP en 1994. Ce long travail de recherche est bien avancé. Nous envisageons de réaliser un ou plusieurs tableaux qui seraient installés sous le porche d'entrée.

JOURNEE DU PATRIMOINE DU 21 OCTOBRE 2025

Quatre membres de l'Association se sont succédé durant cette journée bien sympathique qui a vu passer 66 personnes très intéressées. Françoise LEMAIRE nous avait confectionné un très beau bouquet et deux compositions florales comme elle sait si bien les faire. Merci à elle. Le temps était très agréable et a permis un pique-nique très amical sous le hall d'entrée.

Enfin, lors de notre Assemblée Générale du 31 octobre 2025, notre Maire était présent ce qui nous a permis de le remercier très chaleureusement pour la rénovation de la nef de notre église ! Nous sommes d'ailleurs allés voir ensemble ce magnifique résultat que nous vous laissons apprécier sur les photos ci-jointes.

D'autre part, nous avons eu la confirmation que la toile rénoverée par Mr BOUCHARDON serait installée dans l'église courant Novembre !

Nous remercions toutes les personnes qui participent de près ou de loin à notre Association et nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'Année et dès à présent une Bonne et Heureuse Année 2026 !

Monsieur le maire de Saint-Paul remercie l'ASESP pour l'attention particulière de ses membres pour la sauvegarde de notre belle église.

Le coût globale de dépense par la commune est importante, mais dans ma priorité c'est d'assurer une pérennité à ce beau patrimoine.



LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



Club de l'Âge d'or Club Emile BOURGUIGNON

La Présidente et son bureau remercient Monsieur le Maire et son conseil municipal pour leur soutien, ainsi que pour la subvention et le prêt des salles pour nos manifestations.

Cette année comme d'habitude tous les 1^{ers} jeudis de chaque mois, nous nous retrouvons autour d'un goûter, d'une partie de cartes, d'un jeu : Loto, Scrabble, Trivial Pursuit, Monopoly, Triomino, et autres divertissements dans la salle Dany Boquelet.

Janviers : Galette des Rois

Février : Assemblée Générale

Mars : Forges les Eaux Spectacle plus restaurant

Juin : dîner sur la Seine avec visite de Notre Dame

Juillet : Pique-Nique dans le Parc Michel Compagnon

Août : Habituelle sortie au Parc Saint-Paul

Septembre: Fête de la soupe avec sa traditionnelle Soupe

Octobre : Spectacle à Margny les Compiègne

La présidente ainsi que son bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.



Le football club de Saint-Paul

« Volonté de fer et de bien faire »

Tous les ans, je vous parle de la nouvelle saison.



En effet, dans le jargon du monde du football, il en existe une qui vient compléter les quatre que vous connaissez. C'est une saison magique, avec juste assez de boue pour patauger dans le bonheur.

Le club de Saint-Paul 2025-2026 c'est beaucoup d'équipes. Pas moins de 150 licenciés, avec 75 % de jeunes de moins de 18 ans, permettent au club de s'aligner dans toutes les catégories disponibles au niveau départemental. Les équipes U15, U18 et senior évoluent en championnats de football à 11. Les plus jeunes, de U6 à U13, sont engagés dans les différentes formules de compétitions proposées par le district (plateaux ...). Cela demande une grande motivation et une mobilisation hors normes de la part des éducateurs, des encadrants et également des parents.

Le travail réalisé au sein du club depuis pas mal d'années porte ses fruits. La quasi-totalité des joueurs qui intègrent l'équipe phare sont issus de notre « vivier. ».

Cette année devrait voir se concrétiser tout ou partie des travaux programmés sur les installations du stade et ainsi nous permettre d'évoluer dans de meilleures conditions et aussi voir « l'esprit club » gagner du terrain.

Venez nous rejoindre, je vous donne rendez-vous au mois de juin 2026 pour participer à la grande fête du football, pas au Canada, au Mexique ni aux États-Unis, mais bien au stade de Saint-Paul ! Tous réunis pour vous souhaiter nos meilleurs vœux.

Pour le Club, Jean-Marc BOLLE

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

Tennis club Saint-Paul

Une saison vient de se terminer pour le TENNIS CLUB. Une saison comme on les aime avec plein de choses positives dans tous les domaines, que ce soit dans son évolution, ses actions de formation, ses résultats sportifs, ses animations et même ses installations.

Commençons par son évolution : Le nombre d'adhérents n'a cessé d'augmenter d'une manière constante depuis les quatre dernières années suivant en cela notre Fédération qui a enregistré cette année 1 280 000 licenciés soit environ 300 000 de plus qu'en 2020. Pour notre club, nous sommes passés d'une trentaine d'adhérents en 2020 à une cinquantaine aujourd'hui. Cette progression constatée dans toutes les catégories d'âge a donné un nouvel élan au club et permis de mettre en place de nouvelles animations et formations.

La formation des jeunes a toujours fait partie de nos priorités et ce sont une vingtaine d'enfants qui ont suivi les cours dispensés par Christophe Cubaynes tout au long de l'année. Ce nombre a permis de constituer des groupes homogènes aussi bien en âge qu'en niveau. Ainsi, quatre groupes ont mis à profit les quatre créneaux mis à disposition de l'école de tennis dans le gymnase les mardis et les vendredis de 17h30 à 19h30. Un passage de tests fin juin a permis de mesurer les progrès accomplis tout au long de l'année. Notre souhait est de voir participer ces jeunes dans les championnats organisés par notre fédération, mais pour cela, il faudra être encore un peu patient.

Le tennis a cet avantage sur d'autres sports, c'est qu'il peut se pratiquer en individuel et en équipe. Ainsi, tout au long de l'année, notre club a participé aux championnats par équipe organisés par la Fédération et obtenu de bons résultats notamment en seniors ou notre équipe Messieurs termine à la 3^e place en championnat d'hiver et première de sa poule en championnat d'été. Pour nos seniors plus, aussi bien en Messieurs qu'en Dames ce fut un peu plus difficile avec des résultats en dent de scie, mais qui restent honorables et surtout l'enthousiasme au sein de ces équipes est toujours là.

Sur le plan individuel, Yoann, notre nouveau juge arbitre fraîchement diplômé a pu organiser un tournoi individuel avec le club de Tillé. Ce tournoi, avec une participation de 16 joueurs issus des deux clubs s'est déroulé pendant la belle saison sur nos trois courts extérieurs et a vu la victoire de Benjamin Ring sur Yoann Lepleux au terme d'une finale très disputée.

Enfin une de nos joueuses s'est particulièrement distinguée cette année, puisque Marie José Lokchiri est devenue Championne de l'Oise en Dames 70+ lors des finales départementales à Creil en avril dernier.

Et pour ne pas oublier ceux et celles qui n'ont pu participer à ces championnats, c'est un tournoi de double surprise que nous avons proposé à nos adhérents mi-juin. Tout était réuni pour passer une bonne journée ; le soleil, les équipes tirées au sort et le barbecue qui a suivi les rencontres et tout cela dans un cadre très agréable.

Jean Claude LECAS,



Comité des fêtes

Une année haute en couleurs avec le Comité des Fêtes de Saint-Paul !

L'année 2025 aura une nouvelle fois été riche en moments conviviaux à Saint-Paul. Merci à vous tous ; habitants, bénévoles, associations partenaires et la commune, pour votre présence, votre énergie et votre soutien tout au long de l'année. C'est grâce à vous que notre village vit aussi intensément.

Le **27 avril**, la traditionnelle **choucroute** a lancé la saison dans une ambiance chaleureuse. Le **8 mai**, nous avons poursuivi avec la **brocante de printemps** en partenariat avec l'APE, suivie le **29 mai** du **concours de pêche** avec l'Amicale de Pêche, un rendez-vous apprécié pour sa bonne humeur et ses belles prises.

Le **21 juin**, la **Fête de la Musique** a animé la place du marché de ses notes estivales. Le **22 juin**, nous avons fêté ensemble les **15 ans du marché**, un moment important pour ce lieu qui rassemble chaque dimanche les habitants et les fidèles visiteurs des alentours. Un diplôme de reconnaissance des commerçants et du comité des fêtes a été décerné au maire afin de le remercier de la création de ce merveilleux marché créé depuis 15 ans.

Puis, du **vendredi 12 au lundi 15 septembre**, la **30^{ème} Fête de**

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

la Soupe a été l'un des grands temps forts de l'année : quatre jours de spectacles, manèges, jeux associatifs, retraite aux flambeaux, diverses animations... et un feu d'artifice grandiose qui a illuminé le village et marqué les esprits. Pour marquer les 30 ans de la fête de la soupe, nous avons remis à M. André Champion, Mme Edwige Gaquer et bien sur à notre maire une louche gravée.

L'automne a été tout aussi animé avec, le **28 septembre, l'exposition de voitures et motos anciennes**, un incontournable pour les passionnés. Une autre exposition inattendue a vu le jour le **vendredi 7 novembre** : un **concours photo** sur les Couleurs d'Automne organisé pour les élèves de l'école. Puis le **11 novembre**, nous avons retrouvé l'APE pour une belle **brocante d'automne**, toujours très suivie.

Tout au long de l'année, la buvette et la friagerie du marché ont continué d'être des lieux de rencontres, de discussions et de convivialité, grâce à votre fidélité.

Enfin, les festivités de Noël sont venues clôturer 2025 en beauté : Arbre de Noël, spectacle, cadeaux offerts par le Père Noël, et son tour en traîneau dans le village, un moment féérique qui a enchanté les petits et les grands.

Nous tenions à nouveau à adresser un immense merci à toutes celles et ceux qui s'investissent pour faire vivre le village : les bénévoles, les habitants, les associations partenaires et la commune, dont le soutien est essentiel.

Place maintenant à 2026, que nous espérons tout aussi festive, joyeuse et riche en beaux moments partagés. Continuons ensemble à faire de Saint-Paul un village vivant et accueillant.

Pour le comité des fêtes la vice-présidente Aurore

J'ai une pensée particulière pour Mitou qui a été longtemps présent au comité des fêtes et qui nous a quitté en décembre 2024. Au nom du comité des fêtes, je vous souhaite une belle et merveilleuse année 2026.

Le Président Arnaud



Fête de la musique



Concours de pêche



15 ans du marché



LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

Fête de la soupe



LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

Expo voitures
anciennes



11 Novembre



Concours de photos





MARECHAL Père et Fils

Plomberie - Sanitaire - Dépannage
Rénovation - Création salle de bains
Faïence - Carrelage

Devis Gratuit

16 Rue du Feu Saint-Jean
50650 Saint-Paul

Port: 06 26 87 42 25

E-mail: sarlmarechal@neuf.fr

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



Saint-Paul Badminton

L'année sportive 2024/2025 a une fois de plus été riche pour l'association Saint-Paul Badminton. Les membres du conseil d'administration ont proposé chaque mois une activité que ce soit un tournoi, ou rencontre familiale (galette par exemple). C'est ainsi que nous

avons organisé des soirées de badminton, pendant lesquelles les licenciés font certes des matches, mais également prennent un repas tous ensemble dans le couloir du gymnase. Lors de la dernière soirée, un tournoi a connu un vif succès auprès de la gente féminine demanderesse de ce type de rencontres.

Fin 2024 ont été organisés :

- * le tournoi 7/14/21 qui permet à la fois de faire du double femmes, double hommes et du mixte. Il permet aux licenciés « timides » dans la compétition, de se faire plaisir en découvrant ce type d'échanges,
- * le tournoi avec challenge, remis chaque année en jeu tant que celui-ci n'a pas été remporté trois fois de suite par la même personne.

Toutefois notre plus grosse manifestation sportive demeure notre tournoi interclubs, qui a eu lieu cette année le 30 mars 2025. Ce jour là, se rencontrent des clubs picards et normands, dans un bel esprit de sportivité. Notons que cette année de nouveaux licenciés de Saint-Paul ont tenté l'aventure. Le midi le repas préparé par le traiteur Vauthier a été apprécié de tous.

Certes les vainqueurs repartent avec les coupes de fruits offertes par la municipalité, mais chacun reçoit un lot de consolation. Le pot de l'amitié et les gâteaux confectionnés par les licenciés sont offerts en fin de la journée pour clore cette manifestation. Nous avons découvert des talents culinaires de certains de nos licenciés et nous sommes presque sûrs que la tarte citron meringuée sera demandée l'année prochaine. De plus, nous essayons de répondre favorablement aux invitations des compétitions organisées par ces clubs extérieurs, pendant lesquelles nos licenciés portent les maillots aux couleurs du club.

Afin de ne pas laisser la jeunesse de côté, le club offre la possibilité aux enfants des licenciés de pouvoir jouer chaque



samedi matin, sous certaines conditions. Dix sept jeunes ont répondu présents cette saison. Ce créneau horaire est apprécié de tous, les parents peuvent partager avec leur progéniture âgée de 6 à 16 ans un moment « sympa ».

Cette saison 2024/2025 s'est close avec notre assemblée générale suivie d'un apéritif dînatoire où la famille des licenciés est conviée. Lors de cette séance, un focus a été fait sur le créneau du samedi afin de mieux l'encadrer et d'éviter toute dérive. De même, il a été décidé l'achat de nouveaux maillots aux couleurs du club.

La nouvelle saison 2025/2026 a commencé très fort. Dès cet été, de futurs licenciés se sont inscrits afin d'être certains d'être acceptés au sein du club dès le début de la saison. En effet, la capacité du gymnase ne nous permet pas d'accueillir au delà de 50 licenciés afin que chaque licencié puisse jouer suffisamment. Une liste d'attente a dû être établie au cas où les anciens licenciés ne reprenaient pas leur licence cette année. Malheureusement le club est sûrement victime de sa renommée, personne n'a pu être appelé.

Pour rappel, l'association dispose de deux créneaux hebdomadaires dans la salle sportive communale :

- le mercredi soir, réservé aux adultes, et jeunes à partir de 16 ans,
- le samedi matin, ouvert aux enfants accompagnés de leur parent licencié.

Outre le partenariat avec Intersport qui a été reconduit, le club en a deux nouveaux cette

saison :

- avec Delphine pour les produits Chogan
- avec Jérémy pour le cordage des raquettes.

Enfin, nous essayons que chacun trouve sa place au sein du groupe et progresse à son rythme, dans une ambiance à la fois sportive et chaleureuse. Plus qu'un simple entraînement, les rendez-vous hebdomadaires sont de véritables moments de

Sarah

Loue candy bar, nappe, serviette en tissu, housse de chaise avec ou sans nœud, vaisselle, percolateur à café, machine à glaçons, tonneau, vase Martini, fontaine à punch, chevalet, mange debout, rond de serviette, divers déco...

Sarah GODIN - 06 30 24 88 18 - s.godin60@laposte.net

Maison Covelli
DEPUIS 1984
Sébastien & Marion

Présent au marché de Saint-Paul

158 rue de Paris - Beauvais - **03 44 02 00 21**

Boulangers de France

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

plaisir et de partage pour tous les passionnés de badminton à Saint-Paul.

D'ores et déjà le calendrier des manifestations sportives a été établi pour cette nouvelle saison. Notre tournoi interclubs n'aura pas lieu en mars comme chaque année - compte tenu des futures élections - mais début février. Les licenciés de Saint-Paul accueilleront à cette occasion de nouveaux clubs si ceux-ci répondent favorablement à notre invitation. Vous êtes invités à venir encourager nos licenciés locaux. Si vous souhaitez des renseignements, il convient d'écrire à l'adresse suivante :

badsaintpaul@hotmail.com

A tous une très belle année 2026.

La présidente, Isabelle Modeste



Atelier Aimé Hédin

Au cœur de la vie associative locale, l'atelier de poterie ATELIER AIME HEDIN accueille les passionné(e)s d'argile et de belles formes, dans une ambiance conviviale et bienveillante. Ici, chacun trouve sa place : les adhérentes viennent pratiquer le modelage, le tournage ou l'émaillage, selon leurs envies et leur inspiration du moment.

L'atelier, richement équipé en matériel, permet à toutes de travailler en autonomie, tout en profitant des conseils et du regard bienveillant des autres participantes. C'est un lieu d'échange et de partage, où la créativité s'exprime librement.

Cette année encore, les potières ont su mettre leur talent au service de projets collectifs.

- Elles ont tenu un stand lors de la Fête de la Soupe, où leurs créations ont rencontré un franc succès.
- Elles ont réalisé une plaque extérieure à fixer sur le mur du nouveau restaurant de SAINT-PAUL, apportant une touche artisanale à ce nouvel établissement.
- Enfin, elles ont contribué à la réalisation d'une fresque avec les enfants de l'école maternelle de la commune, un beau projet intergénérationnel.

Les séances de poterie se déroulent le mardi et le jeudi, en fin d'après-midi et soirée, pour permettre à chacune de venir se détendre après la journée et laisser libre cours à sa créativité.

Que vous soyez débutante curieuse ou potière confirmée, l'atelier de poterie vous ouvre ses portes : venez découvrir la magie de la terre, le plaisir du geste, et la fierté de vos propres créations, tout au long de l'année, et également pendant les vacances scolaires ! La cotisation annuelle s'élève à 100 € pour les Saint-Paulois. L'atelier reste toutefois ouvert à tous, même à ceux qui ne résident pas dans la commune.

Un nouveau projet pour 2026 : un atelier parent/enfant

Toujours soucieux de favoriser le partage et la créativité pour tous, l'atelier de poterie envisage pour l'année 2026 la mise en place d'un atelier parent/enfant. L'idée : réunir petits et grands

le temps d'un samedi matin pour la réalisation d'un projet commun, dans une ambiance conviviale et ludique.

Ce moment serait l'occasion idéale de découvrir ensemble le plaisir du modelage et de repartir avec une création, symbole de complicité et d'imagination partagée.

Les personnes intéressées par cette initiative sont invitées à se faire connaître auprès de l'atelier, afin de nous permettre de préparer au mieux cette nouvelle activité.

Vous pouvez nous contacter sur l'adresse électronique :

atelier.aime.hedin@gmail.com

Les adhérentes de l'atelier de poterie vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026 !

Que cette année soit créative, joyeuse et pleine de belles réalisations, à l'image de nos pièces façonnées avec passion et bonne humeur !



- TRAITEUR -

Chez Patrick

DEPUIS 2001

- Boucherie - Charcuterie -

www.chez-patrick.com

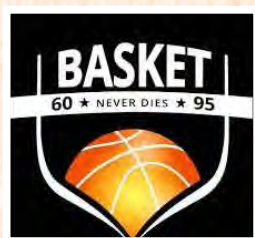
MAISON

Le savoir-faire artisanal pour savourer des moments inoubliables !

Pensez à réserver pour votre événement !

GOINCOURT - 03 44 45 15 09 / 06 70 96 19 62

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



Basket 3x3



Une saison 2024/2025 s'est achevée avec une présence dans les championnats moins marquée que les années précédentes. En effet, nos équipes étaient sûrement attendues, de ce fait, pas de qualification aux Masters Régionales cette année. On se remet au travail pour cette nouvelle saison avec notamment de nouveaux arrivants qui vont, sans nul doute, nous permettre de performer dans le championnat de basketball 3x3.

Le nombre de licenciés continuent de croître, ce qui est de bon augure pour notre évolution.

Je félicite tous les bénévoles de l'association pour la belle organisation de l'Open Plus Superleague de Béthune qui a connu un grand succès, ainsi que le coup de main pour la PROLIGUE FFBB qui a eu lieu à l'Elispace de Beauvais.

Petite note spéciale à notre équipe sénior qui a offert une très belle opposition contre les joueurs de l'EQUIPE DE FRANCE U23 en stage à Beauvais. (voir photo)

Nos créneaux sont toujours le mardi soir à 20h où nous vous attendons nombreux.

David BEAUDART (Président de Basket Never Dies 3x3)

Je reste à votre disposition si besoin

Bien à vous

David BEAUDART
Responsable Hauts-de-France,
Haute Normandie et Région parisienne Nord



Les jardins familiaux

Les jardins familiaux de Saint-Paul, Rainvillers et ST Léger en Bray compte pour l'instant 25 adhérents. Nous remercions les communes pour leur subvention qui nous permette d'acheter les lots pour notre tombola qui a lieu à la fin de notre assemblée. celle ci a lieu le 31 janvier 2026 à la petite salle de Rainvillers. Pour que notre association continue d'exister il serait bien que de nouveaux jardiniers viennent nous rejoindre.

Ils peuvent prendre contact avec le président, Alain Bohorel, au 06 10 91 43 24.

Voix-si voix-la

L'année 2025 s'achève, vive 2026 !

Notre ensemble vocal est avant tout une aventure humaine. Portés par la conviction que la musique a le pouvoir unique de rassembler, nous cultivons des valeurs de partage, d'écoute et d'ouverture à l'autre et au monde. Chanter ensemble, c'est apprendre à accorder nos voix autant que nos cœurs, à créer un espace où chacun trouve sa place et contribue à une harmonie commune.

Nous chantons à 2, 4, voire 8 voix et le plus souvent à cappella. Notre répertoire est composé de chants du monde, en anglais, en polonais, en norvégien, en zoulou, en français...qui peuvent exprimer des prières, l'attachement à la famille, à nos racines, à la nature...

Ecouter notre chœur, c'est rejoindre une communauté où la joie et la chaleur humaine comptent autant que notre plaisir de chanter.

Les retours du public à l'issue d'une prestation sont souvent très riches en mots, en regards, en sourires. Ils témoignent qu'une « transmission » s'est effectuée.

L'énergie émise est palpable et suscite même parfois l'envie de rejoindre le chœur.

Si le cœur/chœur vous en dit, venez nous rejoindre ou nous écouter.

Nous répétons :

- 3 vendredis sur quatre
- hors vacances scolaires
- entre 19h30 et 22h00

Dans la salle de la mairie de Saint-Paul

Nos prochains concerts auront lieu :

- le vendredi 13 mars

Salle des trois villages à Savignies

- le samedi 23 mai

En l'église de Villers sur mer (Calvados)

- en juin, en l'église d'Hodenc-en - Bray

Pour de plus amples informations,
vous pouvez consulter notre site internet :

voixsivoixla.net

ou prendre contact au 06 26 36 53 49

Pour l'Association
Le Président Pascal

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

La Boule Saint-Pauloise

La Boule Saint-Pauloise est une association permettant de pratiquer la pétanque en loisir

Nous proposons des séances du 1^{er} novembre au 31 mars mardi vendredi et samedi après-midi à partir de 14 heures sur la place du marché et du 1^{er} avril au 31 octobre mardi au Mont Saint Adrien vendredi Saint Germain la Poterie et Samedi Saint-Paul après-midi à partir de 14 heures

Nous organisons également des petits événements en interne comme des concours, la galette des rois ou encore un barbecue afin de privilégier la convivialité.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à venir nous rencontrer

Le président Dominique Battavoine

Saint-Paul Position (SPP)

LE ROLLER POUR TOUS !

Une association sportive, conviviale et engagée à Saint-Paul

Implantée dans le complexe culturel et sportif de Saint-Paul, l'association Saint-Paul Position (SPP) s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent pratiquer le roller, débutants comme confirmés.

Que vous veniez pour le loisir ou la compétition, **SPP vous accompagne dans la bonne humeur et le respect des valeurs sportives.**

Des séances pour tous les niveaux

Au gymnase de Saint-Paul : rue des Courtillets 60650 Saint-Paul

Chaque jeudi :

- 18h00 à 19h30 : Enfants – découverte du patinage, roller loisir, école de roller.
- 19h30 à 20h15 : Perfectionnement – séances en salle ou en extérieur selon la météo (cours de vitesse, préparation à la compétition).
- 20h15 à 22h00 : Ados & Adultes – cours loisirs accessibles à tous.

Chaque dimanche :

- Randonnées en extérieur (loisir ou sportif).
- Participation aux compétitions officielles.

Chaque Mardi (d'Octobre à Avril)

- 20h00 à 22h00 : Ados et Adultes en pratique avancée et en Perfectionnement – séances en salle (cours de vitesse, préparation à la compétition). Salle Suzanne Lenglen (parc Kennedy Beauvais)

Quelques chiffres clés

- 60 à 70 licenciés chaque année
- Une majorité d'enfants, mais des adultes toujours plus nombreux
- Une équipe encadrante solide :
 - o Moniteur diplômé d'État
 - o Initiateur fédéral
 - o Animateurs bénévoles motivés

Des valeurs fortes

SPP, c'est plus que du sport :

- Accessibilité : tout le monde peut essayer, progresser et se faire plaisir
- Bienveillance : un esprit d'équipe, de partage et de respect
- Écologie : une pratique douce, en lien avec la nature et le développement durable

La Trans'Bray : notre événement phare !

Chaque année, SPP organise la Roll en Bray, une randonnée accessible à tous sur les voies douces de notre village.

-> **En bonus** : un repas participatif et convivial, en plein cœur du village de Saint-Paul, avec des produits locaux et des artisans à l'honneur.

Un moment fort de l'année qui allie sport, terroir et bonne humeur !

Pour les plus motivés, SPP engagera une équipes aux 24H du Mans Roller sur le célèbre circuit Bugatti.

Infos & inscriptions :

Alexandre – Président de SPP Roller

06 71 90 39 71

sppinfos@gmail.com



Les anciens combattants

Vous trouverez ci-dessous le texte de l'UFAC lu par 4 élèves de l'école, que je remercie énormément. Nous sommes plus que 4 anciens combattants ayant fait la guerre, il ne faut jamais oublier cette cérémonie du 11 novembre qui est importante. Merci pour votre présence à nos côtés avec Monsieur le Maire.

Aujourd'hui, nous commémorons, dans toutes les villes et dans tous les villages de France, la signature à Rethondes de l'Armistice mettant fin à la guerre de 1914-1918. Après le conflit, partout ou presque partout, ont été érigés des monuments aux morts ou des stèles commémoratives, véritables sentinelles de la mémoire qui nous rappellent les sacrifices et les souffrances endurés par nos aînés. En outre, la Nation a décidé d'honorer un soldat symbole de tous les Morts pour la France. Ainsi, le 11 novembre 1920, le corps d'un soldat français inconnu, tombé au champ d'honneur au cours de la Première Guerre mondiale, est solennellement honoré sous l'Arc de Triomphe, puis y est inhumé en 1921. En 1923, afin de perpétuer ce souvenir et ce sacrifice, une Flamme brille sur sa tombe. Celle-ci n'a jamais cessé d'être ravivée chaque soir, y compris sous l'occupation.

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

Le 11 novembre 1940, des étudiants de France se sont même réunis pour honorer le soldat inconnu dans un des premiers actes de la Résistance française à l'occupant. Malgré le traité de paix signé à Versailles, la Première Guerre mondiale qualifiée de "grande" alors que rien de ce qui est porteur de haine et de division ne peut-être grand, ne fut pas la dernière, comme tous l'avaient espéré. C'est la raison pour laquelle, l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAC), œuvre à l'interdiction du recours à la guerre pour le règlement des différends internationaux et défend ardemment le droit de chaque être humain à la paix. Pour ce faire, l'UFAC agit résolument et avec persévérance pour la paix, en particulier en direction des jeunes générations, nos successeurs en tant que "Passeurs de Mémoire", invitées à devenir des citoyens d'un monde tolérant sans haine ni guerre. Dans ce monde incertain, il faut rester conscient de la fragilité de la paix et de la nécessité d'unir toutes les bonnes volontés pour la faire perdurer. Vive la République ! Vive la France.



Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2026

Le Président
André GAQUER



Le Judo Club

Le Judo Club de Goincourt obtient le Label Argent France Judo 2025

C'est avec une grande fierté que le **Judo Club de Goincourt (J.C.G.)** annonce l'obtention du **label club Argent France Judo 2025**.

Cette distinction nationale est une reconnaissance de l'excellence du club dans plusieurs domaines clés : le développement de la structure, la diversité de l'offre de pratiques, la qualité de l'enseignement, les résultats sportifs et la formation. Elle reflète aussi l'engagement collectif des bénévoles, des dirigeants et des éducateurs, qui œuvrent chaque jour au rayonnement du club.

Une dynamique portée par l'engagement et la formation

Le travail de fond mené par notre enseignant principal, Ricardo PEREIRA, a largement contribué à cette réussite. Titulaire du DESJEPS Performance Judo, il a effectué un séjour de 15 jours au Japon dans le cadre de sa formation, à l'université de Tenri et au Kodokan de Tokyo, temple historique du judo. Une expérience précieuse qu'il a ensuite partagée avec les judokas du club.

Dans la continuité de cette démarche, il a intégré une seconde formation au DESJEPS ASEC via la Dojo Académie de France Judo. Cette formation permet de piloter des projets en autonomie, en cohérence avec le développement du club et les valeurs éducatives du judo.

Des résultats sportifs à la hauteur

Le J.C. Goincourt / Saint-Paul se distingue également sur les tatamis. Maélyce FLORINE, déjà remarquée à l'international l'an passé, a représenté la France lors de deux European Cups (Fuengirola - Espagne et Rijeka - Croatie).

Elle confirme son potentiel cette saison en obtenant une cinquième place au Championnat de France Juniors -44 kg, pour la deuxième année consécutive.

Après avoir passé 4 ans au Pôle Espoirs d'Amiens, elle intégrera en septembre le Pôle France de Rouen, marquant une étape majeure dans sa progression et devenant encore plus une source d'inspiration pour les plus jeunes du club.

Parmi eux, Nathanaël PETIT et Amaury FRANCOIS VAQUETTE se sont illustrés lors du circuit minime, ce qui leur a permis de représenter le Comité Oise Judo au Championnat de France par Équipes de Comités à Ceyrat.

Une belle récompense et une expérience formatrice.

Une pratique éducative et accessible à tous

Reconnu par l'UNESCO comme le **meilleur sport initial pour les enfants**, le judo offre une formation complète : développement de la coordination, respect des valeurs morales, confiance en soi et maîtrise de l'énergie.

Les cours, dispensés par des **professeurs diplômés d'État**, s'adressent à tous les âges et tous les niveaux – du débutant au compétiteur confirmé – dans une ambiance conviviale et structurée.

Une réussite collective

Ces succès sont le fruit d'un travail d'équipe, de la passion des

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

éducateurs, et du soutien indéfectible de nos licenciés, familles, bénévoles et partenaires. Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent chaque jour à faire vivre nos projets et à transmettre les valeurs du judo.

Pour plus d'informations, contactez-nous à :
jcgoincourt@orange.fr ou par téléphone au 06 86 16 88 34.



DECAUX&FILS

Carburant - Granulés bois - Bois de chauffage - AD-Blue

FIOUL	FIOUL	GASOIL
GNR Esso Motor Plus		AD BLUE
BOIS de chauffage		GRANULÉS BOIS sacs et vrac

Rue du Bois Prévost - ZI Sud- 60130 Saint-Just-en-Chaussée
03 44 19 21 90 - www.decaux-et-fils.fr

SAS au capital de 1 500 000 € - Siret : 399 466 326 00016 - APE 16242 -N° TVA intracommunautaire FR 87 399 864 326



@ stop-guêpes-services.fr

Tél. : 06.21.20.08.20

**Destruction d'insectes volants
Frelons asiatiques / Toute hauteur
Punaises de lit / Cafards
Dératisation**

**60650
SAINT-PAUL**

sgs.oise@gmail.com
<http://stop-guepes-services.fr>

SN de ONS EN BRAY

***Terrassement - Démolition
Démolition Industrielle
avec Equipements spéciaux
Création d'Etangs et Fossés***

Location de B.R.H. Semi



60650 ONS EN BRAY

☎ **03.44.80.81.77**

📞 **06.15.23.63.50**

www.ste-nouvelle-ons-bray.com

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

Noël en avance !

Le samedi 13 décembre, c'était le Noël des enfants de l'école du Ruisseau organisée par la commune avec la collaboration des enseignants, de l'association des parents d'élèves et du comité des fêtes.

Au programme, un goûter, un spectacle, des cadeaux en présence du père Noël arrivé sur un beau décor dans un esprit habituel d'une parfaite convivialité.

Grand merci à Nathalie et Aurore pour le choix du cadeaux et du spectacle, grand merci au père Noël sur son beau traîneau, des cadeaux offerts par l'APE, des présentations des créations de Noël par les enfants et le comité des fêtes pour cette merveilleuse décoration.



LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE





OPTIQUE & AUDITION

37, rue Carnot
60000 BEAUVAIS
Tél : 03 44 48 06 84
beauvais-ville@krys.com

22, avenue Montaigne
60000 BEAUVAIS
Tél : 03 44 14 04 68
beauvais-montaigne@krys.com

Centre Commercial Super U
76220 FERRIERES EN BRAY
Tél : 02 21 00 02 58
ferrieres@krys.com

Résidence LES CAPUCINS BEAUVAIS

Le bien-être aux portes du centre-ville



Résidence sécurisée de 33 appartements du T1 au T5
Balcon, terrasse et / ou jardin, garages en sous-sol
À 3 mn à pied du centre-ville

Construisons ensemble votre projet au 03 44 48 15 07



PROMOTION IMMOBILIERE

www.lkpromotion.fr



Photos non contractuelles

BÂTISSEUR DE VOTRE TERRITOIRE



TERRASSEMENT

**TRAVAUX
ROUTIERS**

**RESEAUX D'EAU ET
ASSAINISSEMENT**

**AMENAGEMENTS
URBAINS**



➔ www.lhotellier.fr

30 Avenue Salvador Allende BP 90600
60006 Beauvais Cedex
03 44 10 53 50





8 rue de l'Avelon – 60000 BEAUVAIS

Tél: 09 72 52 37 58 mail: secretariat@adtv.fr

WWW.ADTV.FR

Électricité industrielle et tertiaire

Intrusion/Vidéosurveillance/Contrôle d'accès

Détection incendie

Barrière Levante /Motorisation de portail

Câblage informatique

Borne de recharge Véhicule électrique

Panneaux Photovoltaïque

Polyservices



imprimeur

Offset | Numérique | Grand format
Créateur de [bonne] impression



© Weisrock - Freyja.com



16 rue d'Amiens - **BEAUVAIS** - **03 44 05 51 51** - contact@polyservices.fr

NOUS VOUS SIGNALONS QUE LES ARTICLES ÉCRITS ET TRANSMIS PAR LES ASSOCIATIONS, COMMISSIONS ET SYNDICATS SONT SOUS L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DES PRÉSIDENTS OU DES RESPONSABLES.

Ce Bulletin a été entièrement financé par la générosité de nos annonceurs à qui nous vous demandons d'accorder votre confiance, et que nous remercions. Remerciement tout particulier à Magalie Perrin.

Directeurs de la Publication : Mairie de Saint-Paul - G. HÉDIN - A.G. BEAUDOU

Tirage à 950 exemplaires





LE PARC D'ATTRACTIONS POUR TOUTE LA FAMILLE